This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

[redacted]8L.4
Rev

~~C-XIII d~~
~~C-VI d~~

302164250N

RITUEL FUNÉRAIRE

DE PAMONTH

2161. — PARIS, IMPRIMERIE LALOUX FILS ET GUILLOT
7, rue des Canettes, 7

RITUEL FUNÉRAIRE

DE PAMONTH

EN DÉMOTIQUE

AVEC LES TEXTES HIÉROGLYPHIQUES ET HIÉRATIQUES CORRESPONDANTS

PAR

EUGÈNE REVILLOUT
Conservateur-adjoint du musée égyptien du Louvre

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
de l'École des Langues orientales vivantes, etc.
28, RUE BONAPARTE, 28

1880

ASHMOLEAN MUSEUM
EX LIBRIS
F. LL. GRIFFITH
ET
N.C.C. GRIFFITH
1937
OXFORD

3 mi ane

Gr-el.

1

ÉCOLE DU LOUVRE

RITUEL FUNÉRAIRE
DE PAMONTH
EN DÉMOTIQUE

AVEC LES TEXTES HIÉROGLYPHIQUES ET HIÉRATIQUES CORRESPONDANTS

PUBLIÉ

PAR

EUGÈNE REVILLOUT

Professeur à l'École du Louvre

Conservateur-adjoint des Musées nationaux

LA MORALE ÉGYPTIENNE

LEÇON PROFESSÉE A L'ÉCOLE DU LOUVRE

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

de l'École des Langues Orientales vivantes, de l'École du Louvre, etc.

28, RUE BONAPARTE, 28

1889

Fascicule III, à placer en tête de l'ouvrage comme introduction.

LA MORALE ÉGYPTIENNE

LEÇON PROFESSÉE A L'ÉCOLE DU LOUVRE [1].

Chacun des grands peuples de l'antiquité a eu, pour ainsi dire, sa mission dans le monde : et la mission particulière du peuple égyptien ne nous apparaît pas la moins noble dans l'histoire des origines de cette civilisation dont s'enorgueillissent les temps modernes.

Cette histoire se présente à nous tripartite.

Aux Babyloniens revient sans conteste le mérite d'avoir créé le droit commercial : avec une intelligence merveilleuse de toutes les questions d'intérêts, d'affaires, de tranformation, d'utilisation des valeurs diverses ; avec une intuition surprenante des principes fondamentaux de l'économie politique.

Chez les Grecs, la pensée humaine a pris une ampleur admirable. La poésie ouvre ses ailes et charme par ses chants divins. L'éloquence n'est plus seulement l'accent spontané d'un cœur ému : elle devient un art que l'on cultive, et je dirais presque une science. La philosophie, donnant corps à l'abstraction, proclame le règne de l'idée, le culte du beau.

Mais le droit, en prenant ce mot dans son acception la plus haute ; la morale, ses applications aux rapports des hommes entre eux ; l'organisation équitable de l'état des personnes et de ses conséquences ; la science de l'âme humaine et de ses destinées : voilà quelle fut par excellence, dans l'éducation de l'humanité, la part de ce peuple égyptien infiniment plus ancien que les Grecs.

1. Cette leçon a été prononcée le 17 décembre 1888. Elle a été envoyée aussitôt après à l'imprimerie. Une 3e épreuve du 2 février où toutes les corrections avaient été exécutées et qui est par conséquent identique au tirage actuel a été communiquée de suite à notre illustre philosophe M. Ravaisson. Quelque temps après M. Ravaisson m'a prévenu que, sans doute sur sa demande, ce sujet venait d'être désigné par l'Académie des sciences morales et politique, pour le concours de cette année. Il espérait me voir concourir pour ce prix. Je lui ai répondu que n'ayant d'ailleurs jamais pris part à aucun concours académique dans aucune section de l'Institut et ayant été choisi pour juge à deux reprises par l'Académie des Lincei pour le grand prix royal de dix mille francs, je ne croyais pas devoir concourir dans un cas ou je developpais le sujet qui venait de m'être emprunté, depuis le commencement de l'année scolaire dans un cours public comme professeur à l'Ecole du Louvre. Pour la même raison je crois bon de ne rien changer à ma leçon d'ouverture et de réserver pour un autre travail tout ce que j'y ajouté dans mes leçons suivantes.

Aussi, à l'Orient comme à l'Occident, chez les prophètes juifs comme chez les historiens, les poètes et les philosophes de la Grèce, existait-il la même admiration, presque sans limite, des sages de l'Égypte. Ce sont les sages d'Égypte auxquels Isaïe ne trouve à opposer que la sagesse de Jehova. C'est chez eux que Pythagore, Solon, Platon, les plus illustres par leur sagesse d'entre les Hellènes, sont allés se former d'abord en qualité de disciples, suivant les récits de leur temps. Et nous avons eu l'occasion de démontrer souvent que ces dires des anciens sont confirmés par les documents les plus récemment découverts, et que, par exemple, nous savons maintenant avec certitude que Solon a calqué beaucoup de lois d'Athènes sur celles d'Égypte.

Dans ce qui a persisté jusqu'à nous, la morale, surtout, est, telle que nous la comprenons, tout entière, originaire de l'Égypte.

Chose curieuse ! on peut même dire que, tandis que chez les autres peuples anciens la morale n'était qu'une simple résultante de la religion, en Égypte on tendrait à l'en croire en quelque sorte indépendante, au premier coup d'œil.

Il y a en Égypte un très grand nombre de sages qui ne sont à proprement parler que des moralistes, comme, à une période relativement récente, dans notre monde occidental, le rhéteur Isocrate, Épictète, l'empereur Marc-Aurèle, etc. Le plus ancien des livres du monde n'est-ce pas le livre égyptien des Maximes de Ptah hotep, remontant à la 4e dynastie : c'est-à-dire à une époque tellement reculée que partout ailleurs elle se perd dans la nuits des temps ? Et plus tard, sous les Ramessides, n'avons-nous pas, dans les Maximes du scribe Ani, un autre livre de morale pure, du même genre ? A ce même genre se rattachent aussi les nombreux traités analogues écrits en démotique et que nous étudierons cette année, ainsi que de curieux traités coptes que nous avons publiés jadis.

La *sagesse*, dont saint Jérôme avait parfaitement vu l'origine égyptienne ; plusieurs siècles après, les gnomes du saint concile, écrites par le grand Athanase, sont les suites légitimes de cette littérature, toute particulière, dont les productions se comptaient par milliers dans la vallée du Nil.

Aussi je ne doute pas, pour ma part, que c'est d'Égypte exclusivement qu'est parti ce mouvement : pour se propager de là dans le reste du monde antique, mais comme l'écho affaibli d'un son. En dehors de l'Égypte tout nous semble écourté. Quelle différence comme grandeur, par exemple, entre la morale juive de l'Ecclésiaste et des Proverbes et celle que nous trouvons professée dans la vallée du Nil ! Et cependant on a déjà remarqué que quelques-unes de ces maximes juives ont été traduites mot à mot de celles de Ptah hotep, etc. Combien Isocrate, si célèbre comme moraliste, nous paraît lui même petit, mesquin, à côté des vieux scribes de l'antique Égypte ! Et cependant Isocrate ne faisait certainement que mettre en œuvre les traductions d'anciens ouvrages d'un pays autre que le sien. Nous en avons la preuve à chaque pas. Comment, autrement, dans son traité à Démonique, cet Athénien aurait-il pu recommander à ce citoyen de la république d'Athènes auquel il s'adresse, de vénérer le roi, d'obéir à ses ordres comme à des lois sacrées, etc. ?

Tout cela sent l'Égypte et vient d'Égypte. Les anciens avaient donc parfaitement raison

quand ils faisaient tout remonter à ces vieux maîtres qui disaient à Hérodote : « Vous autres Grecs, vous n'êtes que des enfants. »

Je vous ai parlé tout à l'heure de la morale indépendante des Égyptiens. Il ne faudrait pas habiller trop cette expression à la moderne. Si la morale était indépendante de la religion, c'est qu'au fond cette morale était pour les Égyptiens la religion même.

En effet, Messieurs, quelle que soit l'idée qu'on se forme de la mythologie égyptienne, sur laquelle on a tant discuté et sur laquelle on discutera encore longtemps ; que les Égyptiens aient été ou non monothéistes dans le fond et polythéistes dans la forme ; qu'ils aient adoré leurs animaux sacrés comme des dieux ou des symboles, ou bien encore comme des fétiches : ce qu'il y a de certain, d'incontestable, c'est que l'élément essentiel de la vraie religion égyptienne c'était l'homme et sa destinée.

N'allez pourtant pas croire que cette religion n'était qu'une philosophie athée, comme le bouddhisme ; et qu'un *nirvana* final, néant ou absorption dans l'Être universel, était considéré comme le suprême résultat auquel devait parvenir la vertu la plus haute. Non, l'Égyptien croyait en Dieu, et il croyait également, par la même raison, en la persistance de l'âme humaine. Les coupables seuls devaient être décapités dans l'autre monde. C'était par la vertu que l'âme se purifiait et s'élevait, comme plus tard chez les Bouddhistes. Mais c'était pour devenir un autre dieu, un autre Osiris, Osiris demeurant toujours absolument indépendant de « l'Osiris du ciel » — pour nous servir d'une expression démotique — c'est-à-dire de cet « Être bon », martyr du bien, qui représentait la divinité dans son acception la plus haute.

Peu importait par conséquent qu'on vénérât Amon à Thèbes, Ptah à Memphis, ou ailleurs un crocodile, un chat, un chacal. L'important, le seul nécessaire, c'était d'imiter Osiris et de devenir un autre Osiris — Osiris — le grand prototype de la vertu, même de la vertu persécutée.

Dans les livres de morale on pouvait donc faire abstraction de tout autre culte que de celui de la vertu, du beau, du bien et du vrai : de cette vérité dont il fallait vivre et qu'il fallait montrer dans toutes ses œuvres, suivant les expressions égyptiennes. Sans doute les sages égyptiens, préoccupés du beau et du bien, ne méprisaient pas toujours l'utile dans leurs conseils. Il est tel axiome qu'un Juif pouvait copier sans cesser d'être Juif — mais en ne copiant pas les autres.

Être un nouvel Osiris, comme lui impeccable, comme lui déifié : telle était la continuelle préoccupation de l'Egyptien pendant sa vie, son idéal après sa mort.

Et cela, nous le retrouvons dès les plus anciennes dynasties, avec Anubis et les autres éléments du culte funéraire, avec le souhait d'une réviviscence, d'une résurrection, d'un bonheur d'outre-tombe, — parfois un peu matérialisé, mais aussi parfois illuminé, pour ainsi dire, par de grands aperçus.

De même que le soleil disparaît à l'horizon, pour bientôt reparaître aussi brillant ; de même que la nature, un instant assombrie par les apparences de caducité automnales, reprend, bientôt après, tout l'éclat de sa jeunesse printanière : de même les Égyptiens croyaient que

l'homme, lui aussi, disparu du monde des vivants, devait y reparaître un jour plus glorieux que jamais.

De là le soin qu'ils mettaient à conserver à cet homme son enveloppe première.

De là l'invocation funéraire de ce soleil dans la barque duquel voyageait le défunt.

De là les libations versées sur la tombe et destinées à arroser le germe éternel. De là aussi les prières multiples, destinées à écarter de l'âme, pendant son trajet à travers l'hémisphère inférieur, les terreurs et les dangers de cette course nocturne.

Mais, en même temps et surtout, de là le soin extrême que mettaient les moralistes à indiquer aux hommes leurs devoirs ; car c'était à l'accomplissement intégral de ce devoir et, je le répète, à une impeccabilité à peu près absolue, qu'était intimement liée pour l'Égyptien l'espérance légitime de devenir un autre Osiris, jouissant d'un bonheur éternel. Le côté pénitentiel, — si développé chez les anciens Babyloniens et chez les Hébreux, qui a donné lieu, chez les uns comme chez les autres, à tant d'admirables psaumes ayant pour base le repentir des fautes passées — ne se trouve qu'à l'état de trace chez les Egyptiens. Dans tous nos monuments du Louvre, à peine en avons-nous noté un ou deux, — une petite pyramide n° 43, par exemple, — où l'on voit prier Osiris d'écarter tout mal, tout péché de la personne du mort en lui faisant trouver grâce. Ce n'est guère qu'à la dernière époque, et par suite d'influences étrangères, que l'idée de repentir, d'intercession et de pardon prit de l'importance. Nous l'apercevons nettement dans le Papyrus de Pamont du temps de Néron, — comme plus tard, chez les Égyptiens d'époque chrétienne, après le concile d'Alexandrie, tenu par saint Athanase en 362. Mais dans les stèles les plus anciennes — comme dans les premiers documents coptes — l'impeccabilité est la règle. Le défunt se vante d'avoir été l'honnête homme par excellence, un héros de vertu, selon ces indications du chapitre 125 du livre des morts sur lesquelles nous aurons bientôt à revenir. A cette condition seule il devenait un autre Osiris et pouvait être adoré, comme tel, tout autant que l'Osiris céleste.

Vous avez sans doute parcouru souvent, Messieurs, les salles du bas de nos galeries égyptiennes. Eh bien ! dans la multitude des stèles, des bas-reliefs, qu'elles renferment, vous n'en trouverez peut-être pas dix sur lesquelles cette idée fondamentale ne soit pas nettement exprimée, au milieu des faits dont on a voulu conserver aussi le souvenir.

A plus forte raison ne trouve-t-on point de doctrine contraire. Si quelque esprit fort, épicurien en renom, — comme le grand prêtre Pshèrenptah, père d'un prophète d'Auguste, — veut glisser dans l'esprit de ses lecteurs un doute sur l'immortalité, il a bien soin de l'entourer de pieuses formules et de faire multiplier le plus possible les rites funèbres. De tout temps, il en avait été ainsi en Egypte ; car l'opinion générale était contraire à l'incrédulité.

Ajoutons que de ce dogme de la divinisation du mort relevait aussi le vivant, — comme nous l'avons déjà montré et comme nous le montrerons sans cesse dans notre cours de droit égyptien. En Egypte tout homme peut devenir Osiris : et cette déification suprême efface en grande partie les inégalités des conditions dans la vie terrestre. Spécialement chargé des services funéraires envers son père, le fils y figure accompagné par tout le reste de la famille, y compris les gens de service, les esclaves. En effet ceux-ci retrouveront le mort dans l'autre

monde et pourront devenir, comme lui, d'autres Osiris. A défaut du fils, à défaut de tout autre membre de la famille, ce sont les esclaves qui sont chargés du culte du mort. Et — par une réciprocité qui ne rappelle en rien la religion des ancêtres, telle que les Chinois la comprennent, ou la subordination familiale du monde romain — quand le fils meurt avant son père et sa mère, ce sont ceux-ci qui l'adorent, en première ligne, en sa qualité d'Osiris. Vous verrez des tableaux de ce genre sur les stèles numérotées *c* 178, *c* 176, *c* 52, *c* 184 et sur bien d'autres. Quand ils sont morts tous les trois, le fils prend place entre son père et sa mère, comme dans la stèle *c* 72, où, à défaut de parents, ce sont les esclaves qui leur rendent le culte funéraire. Parfois le fils prévoit cette réunion finale alors même qu'il est vivant et qu'il agit expressément à titre de dédicateur de la stèle. Il se joint donc d'avance à ses parents défunts, adorant l'Osiris céleste ; et, quand il leur a rendu lui-même les devoirs funèbres, il s'assoit en face d'eux sur son siège éternel (voir le n° *c* 82). Ou bien encore (*c* 211) il prie pour lui-même, pour sa femme, ainsi que pour son père et sa mère, etc.

Nous avons déjà dit que, dans la famille, les fils étaient en premier lieu chargés des devoirs funèbres. Mais un très grand nombre de stèles nous montrent soit un frère, soit une sœur, soit une femme aimée accomplissant, ou faisant accomplir les mêmes rites (voir les n^{os} *c* 22, *c* 40, etc.). Toutes les classes de la société se confondent, pour ainsi dire, auprès du nouvel Osiris, dans un hommage commun : l'intendant, la servante, la nourrice défilent devant ses yeux, et parfois cette dernière est représentée allaitant l'enfant, qui figure, devenu homme, sur le même registre et qui est adoré comme dieu.

Peu importent les dates et la chronologie, puisque le mort participe maintenant à l'éternité divine. Aussi, certaines stèles, le n° *c* 34 par exemple, représentent-elles à la fois l'Osiris jeune et l'Osiris vieux, se faisant face ; tandis que la légende raconte les bonnes œuvres du mort et le recommande aux prières des prêtres, qu'il a comblés.

La résurrection, le bonheur éternel de celui qui a fait le bien, telle est en effet la sanction de la morale égyptienne.

Sous ce rapport, les rituels les plus récents ressemblent étrangement aux monuments les plus antiques.

Toute la mythologie compliquée qui remplit à l'époque classique le livre des morts s'est effacée de nouveau.

On ne parle plus que du défunt, de l'Osiris lui-même, qu'entourent et escortent les divinités d'outre-tombe, les juges du sacré tribunal : c'est-à-dire Osiris du ciel, Athor de l'Amenti, Horus le vengeur de son père Osiris, Anubis le conducteur des âmes, les divines pleureuses Isis et Nephthys, Thot le greffier du jugement. On montre le mort justifié, divinisé. On décrit la joie qui l'attend. On parle des vertus qui ont mérité cette joie éternelle : et c'est tout.

Je viens de vous analyser en quelques lignes le rituel démotique de Pamont, du temps de Néron, que nous étudierons tout d'abord dans les leçons prochaines.

Permettez-moi maintenant d'entrer dans quelques détails.

Ce rituel comprend plusieurs chapitres :

Le premier n'a pas de correspondant ou d'analogue, à nous connu, dans les exemplaires du

livre des morts hiéroglyphiques ou hiératiques. Il est consacré à résumer brièvement toute la doctrine de la déification du mort. En voici la traduction littérale :

« Écrits de *pir em hou*[1].

« O Osiris Pamont qu'a enfanté Tsépsémont ! On connaît ton âme. Dieu est satisfait des « souffles de ton cœur. Osiris est en joie. Tu reçois l'encens, les libations, chaque jour de « l'Éternité, de la main d'Isis et de Nephthys. Horus est tranquille auprès de son roi. Il fait « son repos. Près de toi est la vérité. Hathor t'exalte. Anubis, l'ensevelisseur, fabrique tes « bandelettes. Il rend tes chairs semblables à celles de l'Osiris-Khent-Ament[2]. Il se réjouit de « ta durée éternelle. Il te reçoit dans le lieu de vérité. Il fait ton œil voir, tes oreilles entendre, « ton pied marcher, dedans, dehors. Il écarte toutes les impuretés qui sont dans ton âme. « Dans cet état de stabilité, ta main est pure, de toute pureté. Ton cœur est dans la vérité, « loin de tout mensonge. Tu manges, tu bois par ta gorge. Une huile pure est sur tes chairs. « Tes membres purifiés, sans sueur, sont animés[3] par la main de *Shu*[4]. Les hommes te « pleurent. Les femmes se lamentent sur toi. Les pleureuses poussent des cris pour accomplir « les prières de *Sensen*[5]. C'est Thot, qui est ton protecteur, qui les a écrites de sa divine « main, lui-même. Il fait que tes paroles sont bonnes devant Osiris. Tu regardes, dans la « salle de vérité. Ton embaumement y demeure : tes os y sont. »

Ici se trouve une lacune d'une ligne. Sans doute on y opposait aux lamentations funèbres l'espoir d'une bonne résurrection ; car le texte continue ainsi :

« (Combien sont grandes) tes beautés ! Tu approches sur la terre, sans aucun défaut. A toi les « génies resplendissants ! A toi ceux-là qu'aime Osiris ! Il te fera entrer dans la demeure divine. « Tu navigues vers le ciel. Tu t'unis avec Osiris, tu te réjouis sans que personne y mette obsta- « cle. Tu marches sur la terre. Tu vas à l'Amenti : tu y sièges sans que personne t'en empêche. « Tu vas au *Tiaou* : tu te réunis aux esprits ; tu chantes Osiris. Il te dit : Courage ! viens ! — Il « fait rester ta sépulture dans l'Amenti. Ton nom demeure dans le monde. Ta maison reste « pour tes enfants et tes gens. Grand est ton nom pour l'éternité ! »

Tel est le premier chapitre servant d'introduction.

Le second, également inconnu jusqu'à présent, est un tableau parlé, si je puis m'exprimer ainsi. C'est la description de la salle du jugement, telle à peu près que nous la représentent, soit les peintures, soit les dessins d'un très grand nombre de papyrus funéraires, dans les vignettes relatives à ce chapitre de la comparution de l'âme devant Osiris. Notons pourtant qu'un personnage, la déesse Hathor de l'Amenti, — qui est aussi appelée dans les textes déesse Ament, — joue un rôle important dans ce tableau parlé et n'apparaît pas le moins du monde dans les vignettes. D'après celles-ci la balance repose sur le sol ; tandis que, d'après notre

1. Le livre de *Pir em hou* est le titre général du grand rituel funéraire. Ce mot signifie « sortir dans le jour » ou « en dehors du jour. » Le préposition *em* a en effet le double sens « dans » et « de ».
2. Khentament signifie « résidant dans l'Amenti » c'est-à-dire dans la demeure des morts. Il s'agit par conséquent de l'Osiris funéraire, que l'on représente momifié et entouré de bandelettes.
3. Il est curieux de voir que chez la plupart des peuples anciens la même racine exprimait les idées de souffle, d'âme et d'animation vitale.
4. Dieu solaire.
5. Le mots *Sensen* se retrouve dans le titre de l'un des livres funéraires. La racine signifie « respirer » et par suite « animer ». Les prières de *Sensen* peuvent donc se comprendre comme des prières ayant pour objet la résurrection.

papyrus, cette déesse de l'Amenti tient la balance, de son bras. Faut-il croire que l'auteur du rituel de Pamont se soit inspiré des figurations des sarcophages, où la déesse Ament, faisant face à la déesse Nout, personnifie le monde inférieur et supporte le mort, tandis que Nout personnifie le monde supérieur et le recouvre? Faut-il croire que ce soit par conséquent le sol lui-même de l'Amenti qu'il faille entendre par ces mots : « Le bras de la déesse Hathor de l'Amenti » portant la balance? En tout cas, l'Amenti serait personnifié de la façon la plus complète. Ce qui tient la balance, c'est une grande déesse, la reine suprême. Elle pèse l'homme, et par conséquent joue pour ainsi dire le rôle principal. Isis et Nephthys, qui quelquefois sont représentées dans le jugement suprême derrière le siège du juge, c'est-à-dire de l'Osiris céleste — mais qui ont pour rôle funéraire de veiller sur Osiris alors qu'il est couché sur son lit funèbre — accompagnent ici Pamont, devenant lui-même un autre Osiris. Elles tiennent la place qu'occupe d'ordinaire la vérité, ou les deux vérités, derrière le mort que l'on juge. Le résultat de ce jugement est prévu. Isis en effet porte un lis[1], qu'elle lui présente, et dans un vase *neb* une offrande pure. Lui-même tient un lis avec le rameau, dont Anubis a rempli sa main, comme dans la vignette d'un papyrus de Leyde.

Voici d'ailleurs, traduite mot pour mot, cette description formant le second chapitre :

« Les dieux de la salle de vérité : les quarante-deux dieux qui font justice, en suivants d'Horus[2], en haut de la salle de vérité.

« Une princesse Hathor de l'Amenti, la reine suprême. Elle pèse l'âme, et son bras est « celui qui porte la balance. Il se trouve que Thot a sa gauche à la droite de celle-ci.

« Horus, le vengeur de son père, vérifie son poids, et Anubis la saisit à la partie sur laquelle « est la vérité. Il la met en équivalence avec la partie de la balance dans laquelle il est, lui « (Pamont). Thot lit de l'écriture dans un livre. Sa main est sur la plateforme sur laquelle « siège la déesse de la destruction, ayant une tranchante dans la main, ayant une épée et un » sceptre *hek* devant elle. (Voilà) l'homme dont Anubis a rempli la main d'un lis avec le « rameau : sur le rameau fleuri sont les quatres dieux Mesu Hor[3]. Une puissance divine — « qui est Isis — est derrière lui. Elle approche d'eux (c'est-à-dire des divins juges) un vase « *neb*, dans lequel il y a des offrandes pures, et elle avance un lis devant lui. Derrière lui. « d'un côté est Isis, et de l'autre côté est Nephtys. »

Je vous ai déjà dit, Messieurs, que la vignette ici dépeinte est placée dans les papyrus funéraires de manière à faire corps avec le chapitre 125. Il en est de même de ce *tableau parlé* dans le papyrus de Pamont. En effet, les décors étant ainsi posés, la toile se lève sur le jugement de l'âme.

Ecoutez d'abord la déclaration de celui qui vient comparaître :

1. Le mot *seshen* désigne le lotus dans les représentation hieroglyphiques ; mais il traduit lis dans les livres bibliques coptes et on semble lui attribuer dans le rituel de Pamont un symbolisme analogue à celui qu'a maintenant le lis chez nous.
2. *Shesu hor*. Voir ce que nous disons plus loin sur cette expression, si célèbre dans les textes mythologiques hiéroglyphiques.
3. Les quatre *mesuhor* sont les quatre génies funéraires Hapi, Kebhsennuf, etc. Ils sont appelés *mesuhor* par les rituels de l'ensevelissement démotiques et hiératiques. Dans le papyrus de Leide dont j'ai parlé plus haut, le mort tient en effet les quatres génies funéraires sur le rameau fleuri de lotus.

« Ecrits pénétrant dans la salle des dieux qui jugent, pour rendre bon l'homme, pour lui faire voir la face des dieux :

« Je me présente devant vous, ô Seigneurs de vérité ! Je me présente devant toi, Dieu « grand, seigneur de justice ! Je vais vers toi, mon Seigneur, pour voir tes beautés. Je « connais ton nom, je connais le nom des 42 dieux qui sont avec toi dans la salle du jugement. « Ton nom est seigneur de justice. Je l'ai accomplie, la justice. J'ai fait connaître votre nom, « seigneurs de vérité. Je vous ai apporté, du reste, la vérité. J'ai tenu écarté de vous le mal.

« Je n'ai dit de mensonge à aucun homme.

« Je n'ai pas violenté la veuve.

« Je n'ai pas dit de parole fausse dans le lieu de justice.

« Je n'ai pas fait de mal.

« Je n'ai pas obligé l'homme à travailler chaque jour plus qu'il ne lui appartenait.

« Je n'ai pas tenu en prison [1] d'homme dépendant de moi.

« Je n'ai point fait être infirme. Je n'ai point fait être pauvre. Je n'ai point fait ce qui est « l'abomination des dieux.

« Je n'ai point fait tort à l'esclave devant son maître.

« Je n'ai point fait avoir faim. Je n'ai point fait avoir soif.

«Je n'ai point fait pleurer.

« Je n'ai point ordonné le meurtre en trahison.

« Je n'ai point mangé le pain sacré (ou le revenu) du temple. Je n'ai point offensé le maître des dieux. Je n'ai point enlevé les pains sacrés. Je n'ai point vendu les bandelettes des morts.

« Je n'ai point fraudé sur le poids de la balance.

« Je n'ai point enlevé le lait au petit enfant.

« Je n'ai point écarté l'herbe de la face des bestiaux.

« Je n'ai point pêché les poissons qui sont à Dieu.

« Je n'ai point écarté l'eau (de l'irrigation fertilisante) au moment de sa sortie. Je n'ai « pas fait de digue devant l'eau pour l'écarter.

« Je n'ai point éteint la flamme à son heure légitime. Je n'ai point troublé les sacrifices des « dieux. Je n'ai point troublé les bœufs du divin domaine. Je n'ai point violenté dieu dans sa « manifestation.

« Je suis pur de toute manière. Ma pureté est celle du dieu qui est dans Héracléopolis. Il « n'y a rien de faux en moi dans cette terre du jugement. Comme je connais les noms des « dieux qui sont avec toi dans la salle des jugements, sauve-moi d'eux. »

Ici se termine la première partie de la confession négative, partie qui renferme déjà une affirmation d'innocence par rapport, à peu près, à tous les genres de fautes qui auraient pu être imputées au défunt.

1. Dans tout le monde antique, les particuliers avaient leurs prisons pour leurs esclaves et souvent aussi pour leurs débiteurs. Nous savons par une série de contrats démotiques que ce fut seulement sous Darius — et non sous Bocchoris, comme Diodore de Sicile l'avait prétendu — qu'en Egypte les débiteurs cessèrent de pouvoir donner leurs personnes en gage de leurs dettes. A Rome le célèbre Appius Claudius, qui prêtait beaucoup, avait fait construire des prisons immenses où il enfermait ses débiteurs et qu'il appelait complaisamment « le domicile du peuple Romain. »

Vous l'avez remarqué, Messieurs, ce que nous nommons la charité y joue un rôle considérable : et les devoirs envers les hommes y sont placés exactement sur la même ligne que les devoirs envers les dieux. Rappelez-vous, par exemple, ce paragraphe où le défunt s'écrie: « Je n'ai point fait être infirme. Je n'ai point fait être pauvre. Je n'ai point fait ce qui est l'abomination des dieux. Je n'ai pas fait tort à l'esclave devant son maître. Je n'ai point fait avoir faim. Je n'ai point fait avoir soif. Je n'ai pas fait pleurer. » D'après la place qu'occupe ici « ce qui est l'abomination des dieux », ne croirait-on pas que c'est surtout un manquement à la charité ?

Cette charité est poussée bien loin : car s'il ne faut pas enlever le lait au petit enfant, il ne faut même pas écarter l'herbe de devant les bestiaux qui la mangent.

A plus forte raison toute atteinte contre le bien-être général, contre la production du sol et l'irrigation fécondante devient un crime irrémissible. Ceci fut conservé à l'époque romaine même, dans la législation particulière à l'Egypte, où l'on punissait de mort tout ce qui pouvait nuire au régime des eaux.

Après cette première confession générale, vient dans les rituels hieroglyphyques toute une série de confessions particulières, si je puis m'exprimer ainsi.

Chacun des 42 assesseurs d'Osiris est censé faire une question, ou du moins, à chacun on fait une réponse après avoir salué par son nom le dieu auquel on s'adresse. Ici les deux juges sont nommés *shesu Hor* ! c'est-à-dire les suivants d'Horus vengeur de son père Osiris. Osiris, « l'Être bon » (Ounnofré), avait été victime de l'être mauvais. Son fils Horus, pour le venger, pour amener le triomphe du bien, s'était entouré de compagnons, chargés chacun de poursuivre le mal sous une de ses formes. Quiconque voulait devenir un autre Osiris devait donc avoir pu subir avantageusement l'examen de tous les compagnons d'Horus.

L'auteur du rituel démotique de Pamont a bien ainsi compris la chose. Mais il lui a paru aussi simple de grouper d'abord un certain nombre de ces *shesu Hor* en les invoquant par leur titre, puis d'adresser collectivement à tout ce groupe la série des affirmations de pureté et d'innocence qu'il avait à faire à chacun d'eux.

Ajoutons que dans cette partie, toute mystique, la confession négative des rituels, soit hiéroglyphiques soit hiératiques, devenait souvent peu compréhensible ; tandis qu'elle l'est parfaitement dans notre rituel de Pamont.

Je ne vous donnerai pas l'énumération des dieux juges, qui commence ainsi : « Écoute ! ô celui qui élargit sa marche et qui sort d'Héliopolis ! Écoute ! ô celui dont la bouche est « ouverte et qui sort de la demeure du plérome des dieux, etc. »

Mais voici la suite de la partie qui nous intéresse surtout, c'est-à-dire de la partie morale :

« Je n'ai pas été injuste.

« Je n'ai pas fraudé. Il n'y a pas de fraude dans mon cœur.

« Je n'ai pas volé.

« Je n'ai pas tué d'homme par trahison,

« Je n'ai pas mangé le pain (ou le revenu) sacré.

« Je n'ai fait le mal. *Je n'ai point empêché de faire le bien*

« *Je n'ai point poussé vers le mal.*

« Je ne me suis pas emparé de bête de somme appartenant aux dieux.

« Je n'ai point fait de mensonge.... Je n'ai pas dit de mauvaise parole. Je n'ai pas élevé la voix (par orgueil ou par colère).

« Je n'ai pas commis d'adultère ou d'acte impur.

« Je n'ai pas empêché mes oreilles d'entendre la vérité. Je n'ai pas fait le mal par la force « de ma main. »

Ici Pamont en revient à l'ordre ordinaire du chapitre 125 et s'adresse séparément à chacun des derniers dieux :

« Écoute ! Nofre tum, sortant de Memphis ! Je n'ai point entaché mon nom. Je n'ai pas « souillé celui d'un pur[1].

« Écoute ! celui qui n'est point en reste, sortant du temple d'Osiris ! Je n'ai point maudit le « roi. Je n'ai point maudit mon père.

« Écoute ! celui qu'il aime, sortant des momies. Je n'ai pas mis obstacle à la navigation d'une barque sur l'eau.

« Écoute ! jeune homme qui brille sur l'abîme ! Je n'ai pas eu de parole altière.

« Écoute ! celui qui rend bons les hommes et qui sort de Saïs ! Je n'ai pas blasphémé Dieu.

« Écoute ! celui qui interroge les dieux, sortant d'Héliopolis ! Je n'ai pas fait tort à l'esclave devant son maître.

« Écoute ! basilic qui sort de l'Oasis ! je n'ai fait de mal à personne.

« Écoute ! serpent sortant de la demeure de Ptah ! Je n'ai pas élevé ma personne en invoquant « la divinité.

« Écoute ! Thot, sortant de l'Amenti ! Je n'ai pas affaibli Dieu dans mon cœur. »

Qu'on le remarque, dans cette répétition de la confession négative, on atteint déjà un degré de perfection plus relevé. Non seulement le défunt n'a pas fait de mal par lui-même ; non seulement il n'a pas poussé autrui à en faire ; mais il n'a pas empêché de faire le bien ; mais il n'a pas affaibli Dieu dans son cœur ; mais il n'a pas pris devant les dieux une attitude pharisaïque ; mais il n'a pas dit de parole mauvaise. Il s'est montré humble, modeste, bienveillant, comme il était vrai.

Nous en arrivons maintenant à la troisième partie de ce chapitre, celle qui est consacrée dans les rituels à la confession affirmative. Au point de vue de l'art, il faut remarquer que cette confession affirmative, imitée de celle des anciens rituels, s'offre à nous dans le papyrus que nous étudions avec des suppressions et des additions, très bien comprises, qui lui donnent un tout autre aspect. On peut dire que le texte démotique est ici, comme, du reste, dans tout ce qui précède, — bien supérieur au texte hiéroglyphique.

« Je prie devant vous, ô dieux. Je vous connais et j'ai fait connaître vos noms. Ne me « renversez pas. Ne m'imputez pas de péché mien envers Dieu avec qui vous êtes. Aucun « péché mien ne vient devant vous encore, puisque j'ai fait ce qui *est doux au cœur des*

1. Le mot *ouèb* « purifié » se trouve sans cesse employé pour désigner les prêtres. Il est traduit par ιερεύς dans les décrets trilingues.

« *hommes* et des dieux. C'est à cela que j'ai mis la main. J'ai donné du pain à celui qui avait « faim, de l'eau à celui qui avait soif, des vêtements à celui qui était nu, une barque à celui qui « n'en avait pas. J'ai donné les divines offrandes aux dieux, du pain et de l'eau aux défunts. « Ces choses me sauvent. Vous m'avez fait connaître, à cause de cela, qu'il n'y avait point « pour vous d'accusation contre moi devant les grands.

« Ma bouche est pure par les choses que j'ai dites. Mon cœur est pur. Par devant (c'est-à « dire ostensiblement) et par derrière je suis pur en tout. Il n'y a point de membre en moi « qui ait fait le mal.

« Tu viens à moi (ô mon Dieu), tu arrives à moi, tranquille. Ils me saluent tous, lorsqu'ils « me voient, parce que j'ai entendu la grande parole qu'à faite Osiris pour établir cela. »

Il faut remarquer que la partie correspondante du texte hiéroglyphique se termine tout autrement. Selon l'excellente version de M. Pierret le dernier verset porte :

« Celui qui l'aperçoit dit : Qu'il arrive en paix ; car l'Osiris un tel a entendu la grande « conversation de l'âne avec le chat dans la demeure de Pat. »

J'avoue que je préfère ici la grande parole d'Osiris innocentant le défunt à la *grande conversation de l'âne avec le chat*, — quel que soit d'ailleurs le sens attaché à ces expressions pour les initiés dans les mystères.

Après cela nous rencontrons dans le rituel de Pamont un nouveau morceau tout à fait spécial, qui n'a, ni de près ni de loin, aucun correspondant dans les rituels hiéroglyphiques ou hiératiques.

Le chapitre 125 se trouve complètement interrompu dans le démotique par l'introduction de ce nouveau chapitre ; tandis que dans le rituel hiéroglyphique il se continue par des paragraphes peu intéressants, que le démotique n'a pas traduits.

Le chapitre intercalaire, dans ce dernier texte, commence par un tableau parlé (de même que le chapitre 125 y débutait par un tableau parlé) :

« Dans la ville de Memphis, une statue de Sokar Osiris à face d'épervier, ayant une déesse « qui la protège et ayant en diadème un basilic d'argent sur la tête. C'est devant cette statue « que la Vérité divine amène l'homme. »

Après la mise en scène, le titre (comme pour le chapitre 125) :

« Paroles qu'a dites le véridique Pamont enfanté par Tsépsémont, en bénissant Osiris. »

Puis, les paroles attribuées au mort :

« Je viens. Je me fais recevoir par toi en ta puissance. Je comparais devant toi aujourd'hui. « Je te fais les offrandes pures : de pain, de bière, de bœuf, d'oie, de vin, de toute bonne provende.

« Lève-toi, Osiris ! Consomme tes bonnes offrandes. Ta main est puissante !

« Ecoute Osiris ! Apaise-toi ! Il est bon ton nom de Majesté qui s'apaise. Tu te rends bon, « selon ton nom [1], pour moi

« Bénédiction sur toi ! ton nom est : « celui qui juge les chemins [2]. » En ton nom de juge

1. Osiris se nomme Oun nofré, « l'être bon ».
2. Cette expression « le chemin, la voie », se trouve aussi bien dans le babylonien que dans la Bible pour désigner la ligne de conduite qu'a suivie l'homme pendant sa vie.

« écoute, Osiris ! Je viens m'adresser à toi. J'ai justifié ta parole devant les dieux qui jugent. »

Ici le dieu parle à son tour : « Tu as donné la nourriture à ceux qui sont dans la demeure funéraire. Tu as prié les dieux. Tu entends la parole de vérité en ce jour. »

Arrêtons-nous un instant pour nous demander à quoi se rapporte la scène qui vient d'être décrite et qui est tout à fait étrangère au livre des morts proprement dit.

Cette scène se passe sur la terre, dans la ville de Memphis ; tandis que celle du jugement se passait bien loin de la terre, dans le monde des morts. Y avait-il donc une cérémonie indispensable pour assurer au défunt son entrée dans le royaume d'outre-tombe ?

Vous n'avez pas oublié, Messieurs, que chez les Grecs il en était ainsi. On croyait que les morts, à défaut de funérailles, ne pouvant jamais être admis dans le domaine de Pluton, erraient malheureux, à l'état d'ombres, au milieu des vivants.

Les Athéniens surtout, imbus de cette croyance, se montraient d'une sévérité impitoyable pour les généraux, vainqueurs ou non, qui, dans une bataille navale, par exemple, avaient négligé leurs morts.

En Égypte, nous apprenons par un autre rituel — celui des funérailles, tout différent du livre des morts et qu'a traduit notre ancien élève, M. Schiaparelli — qu'un sacrifice solennel était fait en l'honneur du mort avant qu'il ne fut introduit dans les catacombes.

C'est à ce service religieux, comprenant diverses offrandes, que se rapporte évidemment le chapitre précédent du rituel de Pamont.

Dans le rituel des funérailles de Schiaparelli, la statue à laquelle on faisait des offrandes était celle du mort lui-même, devenu Osiris. Dans notre composition démotique, c'est celle du divin Sokar Osiris — considéré comme juge, mais entouré de ses bandelettes à la façon d'une momie, et que protège une déesse, suivant les expressions du texte démotique. Quelle est cette déesse protégeante ? Est-ce une Vérité — ailée à la façon d'Isis — qui reçoit quelquefois ce titre de protégeante « *Xut* » par rapport à Osiris ? Est-ce Isis, elle-même ailée, qui souvent, dans la même posture, joue le même rôle par rapport à Osiris couché ? Est-ce Isis, sans ailes, protégeant Sokaris couché, comme dans le naos mythologique d'Amasis, dans lequel Sokaris a une tête humaine au lieu d'avoir une tête d'épervier ? Ou bien l'auteur avait-il sous les yeux et voulait-il dépeindre la vignette qui, dans le rituel funéraire traditionnel, accompagne habituellement le chapitre 148 ? Dans cette vignette, Sokar Osiris — à tête d'épervier [1], mais à corps humain, et entouré de ses bandelettes comme une momie — est placé debout et sur une sorte de piédestal, où le protège la déesse Ament, et reçoit ainsi les offrandes du mort. Quoi qu'il en soit, le texte ne reproduit nullement celui du chapitre 148, — ce fameux chapitre, mystérieux par excellence, qu'il ne fallait communiquer à personne qu'au roi seul ou au kerheb officiant.

Puisqu'il place la scène à Memphis, l'auteur du papyrus de Pamont a bien en vue les cérémonies des funérailles proprement dites.

1. Nous avons vu tout récemment un bronze égyptien très fin et avec des incrustations d'or représentant Sokaris ou Sokar Osiris, à tête d'épervier, assis sur un siège et derrière lequel se trouve un déesse les ailes étendues pour le protéger. Ce bronze est jusqu'ici unique et je ne le connaissais pas lors de ma leçon. (Addition faite sur une épreuve reçue en janvier.)

Il ne faut pas s'étonner s'il remplace la statue du mort par la statue divine de Sokar Osiris, car nous avons déjà eu, plus haut, l'occasion de faire remarquer cette tendance des basses époques à réaliser pleinement l'identification du mort avec Osiris, — sous toutes ses formes mythologiques — avec ce *dieu bon*, dans le sein duquel on le faisait rentrer, selon les idées néo-platoniciennes.

A ce point de vue, notre papyrus est infiniment intéressant. Sa date le place très près du temps où le fameux Valentin, s'inspirant, d'après Tertullien, de la théologie égyptienne, créa, dans le christianisme, la secte panthéiste qui remplit bientôt le monde entier. Du temps de Tertullien, les Valentiniens étaient, de beaucoup, les plus nombreux des hérétiques [1]. Le païen Ammonius, qui fut le maître de Plotin, de Longus et de notre Origène, devait puiser le néo-platonicisme à la même source égyptienne. Chez les Valentiniens, chez les disciples d'Ammonius, y compris Origène, les mots, les formules cabalistiques jouent un rôle des plus importants. La *Pistis Sophia*, attribuée à Valentin, et que nous possédons en copte, contient des parties qui rappellent, par certains côtés, les rituels funéraires, et où l'on voit intervenir sans cesse les phrases consacrées, les interrogations gnostiques et les mots de passe.

La divinité est à la fois une et multiple dans la doctrine valentinienne, comme dans la doctrine égyptienne de cette époque. Sans perdre pour cela son unité, elle remplit le monde par ses émanations personnelles, qui ont pris corps, et constituent chacune un être divin ayant son domaine spécial. Dans Origène, comme dans la *Pistis Sophia*, chaque partie du monde, chaque étoile, chaque peuple, chaque ville, chaque division physique ou morale de l'univers a son esprit — qui y préside comme l'âme humaine préside au corps. De telle sorte que le monde entier est animé de cette manière et possède une vie distincte dans toutes ses parties [2].

La *gnose*, la science suprême du théologien et de l'initié, consiste à connaître ces êtres, — à les connaître par leurs noms, car l'idée se rattache intimement au nom pour former l'être dans ces émanations du verbe, de la pensée et de la parole du Dieu créateur. De là cette puissance souveraine des formules cabalistiques, à laquelle croyaient tous les gnostiques, païens ou chrétiens. Par le nom, on atteignait l'être, et celui-ci devait obéir si l'on possédait la formule créée, en même temps, pour cela, par l'Être suprême. C'était ainsi qu'on pouvait venir à bout de chaque obstacle qui se rencontrait, soit dans le monde des vivants, soit dans le monde des morts.

Il en est de même dans le papyrus démotique que nous étudions ; et, hâtons-nous de le dire, ce n'est pas en cela qu'il s'écarte le moins du monde des exemplaires les plus antiques du rituel funéraire. En effet, pour que le défunt franchisse la porte du séjour de béatitude, l'auteur de notre papyrus reprend à cet endroit le rituel funéraire traditionnel.

Mais le large emprunt qu'il fait ici au chapitre hiéroglyphique 125 constitue chez lui un nouveau chapitre, ayant pour titre : « Ecrits qui font pénétrer dans la demeure par les

1. Pour toutes ces questions, voir le mémoire que j'ai publié en 1873 dans les comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et qui est intitulé : *Première étude sur le mouvement des esprits dans les premiers siècles de notre ère. Vie et sentences de Secundus.*
2. Voir *Ibidem.*

battants de porte fermés. » Cette demeure, nous venons déjà de vous le dire, c'est le royaume d'Osiris, c'est le séjour des bienheureux.

L'interrogation ne commence que quand le défunt arrive aux battants de la porte ; tandis que dans le livre des morts, avant de le laisser pénétrer jusque-là, on lui fait passer une sorte d'examen, absolument gnostique et pour nous incompréhensible, mais qui, devait paraître naturel aux sectes nombreuses dans lesquelles l'initiation, avec ses mystères, était une chose capitale.

Bien que j'aie tenu à vous donner une idée générale de tout le papyrus, je ne vous traduirai pas en entier ce chapitre, qui vous paraîtrait fastidieux, puisque vous n'avez pas reçu l'initiation indispensable pour en bien saisir la portée. En voici seulement le début :

« O Osiris Pamont ! viens ! pénètre dans la salle de droiture ! que l'on te connaisse !

« La porte prend la parole et dit : Je ne te laisserai pas passer à l'intérieur sans que tu « m'aies dit mon nom. Il lui dit : Celui qui ouvre les poitrines est ton nom.

« Les battants de portes parlèrent avec lui, en disant : Nous ne te laisserons pas passer « sans que tu nous aies dit notre nom. Il leur dit : Votre nom est : Ceux qui connaissent les « jugements.

« Le côté droit de la porte parla avec lui et dit : Je ne te laisserai pas passer sans que tu « me dises mon nom. Il lui dit : ton nom est celui qui fait la vérité, etc. »

Après cela interviennent le côté gauche de la porte, le seuil de la porte, la serrure, la clef, les panneaux, les montants, le sol.... enfin le portier. Nous reprenons ici la traduction littérale du manuscrit : « Le portier lui dit : Je n'annoncerai pas ton nom si tu ne m'as pas dit le « mien. Il répond et dit : Ton nom est celui qui connaît la constitution du cœur et qui connaît « ce qui est dans le flanc.

« Le portier lui dit : Je te ferai comparaître devant le dieu qui à cette heure.

« L'Osiris Pamont dit au portier : Quel est le dieu qui à cette heure ?

« Il lui répondit : C'est celui qui est grand dans le monde ?

« Il lui dit : Qui est celui qui est grand dans le monde ?

« Il lui répondit : C'est Thot, qui te sauvera.

« Thot lui parle en ces termes : Qu'on te fasse arriver. Viens devant Osiris ! je te ferai « comparaître ! qu'en est-il pour ta nature ?

« L'Osiris Pamont parla devant Thot, en disant : Je suis pur de tout mal, de tout péché. « Ceux qui, dans leurs jours, se sont écartés, je ne suis pas parmi eux, quant à moi.

« Thot lui dit : Je te ferai comparaître devant celui qui est dans le ciel de feu ; celui dont la « divine demeure est entourée d'uræus vivants, celui dans la maison duquel se trouve l'eau « qui enveloppe la terre.

« Entre, ajoute-t-il, devant Osiris. Je t'y ferai comparaître. Je te ferai donner le pain de la « demeure des approvisionnements, la bière de la demeure des approvisionnements, les offran- « des *hotep* de la demeure des approvisionnements. O Osiris Pamont, fils de Pamont, je « justifierai ta parole à jamais. »

Tout ceci, bien qu'encore imprégné de gnosticisme, est beaucoup plus net que les paragraphes correspondants du chapitre 125 du livre des morts hiéroglyphique.

Somme toute, le rituel démotique de Pamont constitue bien, dans son ensemble et dans ses détails, une œuvre très intelligemment comprise, très harmonieuse et tout à fait originale. Aussi est-elle signée et datée :

« Ceci a été écrit par Menkara, fils de Pamont, pour son père grand qu'il aime, — Pamont
« fils de Pamont, fils d'Hermodore, enfanté par Tsépsémont, — afin de faire demeurer son
« âme devant Osiris Ounnofré, le roi du monde entier, le roi de l'abîme, le chef de l'Amenti.
« Qu'il bénisse Menkara son fils devant Osiris, le dieu grand, et aussi ses enfants, à jamais !
« Écrit l'an 10 de Néron, Claudius, César, Sébastos, Germanicos, Autocrator, le 10 paophi. »

Ce qui frappe dans ce *desinit* c'est que le fils, considérant son père comme un dieu, lui demande de le bénir, lui et ses enfants, à jamais, devant le dieu suprême.

Toute la doctrine égyptienne ne vous apparaît-elle pas maintenant telle qu'elle était quand elle se mit à envahir le reste du monde? A l'époque où, — sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui dans la ville de Rome le couvent chrétien de la Minerve (Sainte Marie *sur* Minerve), — s'élevait un temple d'Isis, dont on a encore retrouvé tout récemment des débris nombreux, et absolument égyptiens ; à l'époque où — sur l'emplacement de Saint-Germain-des-Prés, à Paris — s'élevait un autre temple de cette même Isis, dont une statue, conservée jusque dans le siècle dernier (où elle était reléguée sous le porche), fut détruite alors, parce que des bonnes femmes y faisaient acte d'adoration ; à l'époque où — comme nous le voyons par Pétrone — on considérait, en Italie même, le pillage de la barque d'Isis comme le plus grand des sacrilèges, la doctrine égyptienne s'offrait au peuple avec ces deux faces : l'une toute de gnosticisme, et l'autre toute de morale. De ces deux faces, celle qui représentait le plus fidèlement les vieilles traditions, dans toute leur pureté, c'était certainement celle de la morale.

La morale égyptienne est souvent d'une étonnante beauté. Bien supérieure à la morale juive, elle égale parfois la morale chrétienne.

Le fils de Pamont a résumé cette morale dans ses grands traits, d'une manière nette et saisissante.

Son père, justifiant la parole de l'être bon, se confirmant à ses préceptes, n'a pas dû se borner à ne pas faire le mal ; il a dû aussi faire le bien. Non seulement il n'a pas tué ; il n'a pas volé ; il n'a pas commis d'injustice ; il n'a pas porté de faux témoignage ; il n'a pas diffamé ; il n'a déshonoré le foyer de personne ; il n'a rendu personne infirme ; il n'a fait avoir faim, avoir soif à personne ; il n'a pas fait pleurer !... Mais il a donné du pain à celui qui avait faim, de l'eau à celui qui avait soif, des vêtements à celui qui était nu, une barque à celui qui, ayant perdu la sienne, se trouvait ainsi privé de ses moyens d'existence. Il a rempli, d'ailleurs, tous ses devoirs envers toutes les classes de la société : ne blessant personne par son orgueil, respectant ceux qu'il devait, ne faisant pas travailler ses gens avec excès, ne nuisant pas à l'esclave d'autrui dans l'esprit de son maître ; se montrant dans toute sa vie, dans toutes ses actions, dans toutes les circonstances, un être bon, — comme l'être bon suprême, — portant en lui l'image du divin Osiris et devenant, par cela même, un autre Osiris après la mort.

Je vous ai fait souvent admirer, dans mon cours de droit égyptien, l'équité, la douceur de

cette législation, qui, sous tant de rapports, se rapproche de la nôtre, particulièrement en ce qui touche l'état de la femme, les droits de la femme, les droits des enfants, etc., qui souvent même peut être regardée, sans parti pris, comme lui étant supérieure. Eh bien ! cette législation est la fille de cette morale, qui sépare si profondément le culte égyptien des infâmes paganismes de l'Asie Mineure, par exemple.

Dans ce culte, la partie gnostique, la mythologie proprement dite, pouvait changer, à l'infini, de ville en ville, d'époque en époque. Mais ce qui restera toujours et partout, ce qui devait dominer au point de faire négliger tout le reste, ce fut l'idée de l'Être bon et de son imitation par l'homme, appelé à être bon comme lui.

Les temples égyptiens, d'Italie, d'Espagne, de Gaule, de Bretagne, de toutes les parties du monde antique, étaient spécialement consacrés au mythe d'Osiris, c'est-à-dire à l'histoire mythologique de cet Être bon qu'il fallait imiter sur terre.

Il n'y a pas à s'étonner si ce mythe se répandit en même temps que le christianisme et se confondit avec lui dans la secte valentinienne et dans d'autres sectes gnostiques.

Ce qu'on y voyait c'était une mise en action de cette morale égyptienne, de cette sagesse de l'Egypte qu'admiraient tant les sages de la Grèce, de la Judée, etc.

Je ne sais si vous partagerez mon impression. Mais il me semble que, parmi tous les monuments de la vallée du Nil, établis pour l'éternité, nul n'eût des bases plus solides que cette sagesse égyptienne, qui s'éleva de plus en plus dans la suite des générations, mais qui nous apparaît déjà brillante, colossale, pour ainsi dire, dominant les peuples antiques, dans les maximes de Ptah hotep, — lorsqu'on construisait les pyramides — et, plus sublime, plus resplendissante encore peut-être, dans cette sconfesion négative dont nous trouvons tant de reflets sur les stèles de l'ancien empire.

Eugène REVILLOUT.

BAUGÉ (MAINE-ET-LOIRE). — IMPRIMERIE DALOUX.

2

RITUEL FUNÉRAIRE

DE PAMONTH

EN DÉMOTIQUE

AVEC LES TEXTES HIÉROGLYPHIQUES ET HIÉRATIQUES CORRESPONDANTS

CHAPITRE-PRÉFACE

DU DÉMOTIQUE

PUBLIÉ

PAR

EUGÈNE REVILLOUT

Professeur à l'École du Louvre

Conservateur-adjoint des Musées nationaux

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

de l'École des Langues orientales vivantes, etc.

28, RUE BONAPARTE, 28

1888

CHAPITRE-PRÉFACE
DU RITUEL DE PAMONT

Ecrits		sxai (cqai)
De Pirembhou:		npirembhou
O		hi
Osiris		Osar
Pamont		Pamont
que		e (⊖ = ⊖ = ⊖)
a enfanté		mes mice
Tsepsemont.		tsetpsemont
On connaît (les vut)		eurex (ou anx)
Ton ame.		bi-k
satisfait		mat (mat)
Dieu		pneter (nnovte)
des souffles		nnnife (niqe)
De Ton coeur.		nhetk - (qhtk)
Est en joie		nehem ( )
Osiris.		Osar ( )
tu reçois		šepk ( )
l'encens		sonte (conte)
les libations		( ) Kebh
par		mxer ( )
jour		hoou (qoov)
de la main		ntoot (toot)

d'Isis		nese
et		auo
de Nephthys.		nebtha
Repose (est tranquille)		heri (qepi)
Horus		Her
près		hi
de son roi		pefsuten
contre		xer
le tombeau		set
où il repose		hotepf
En		m
ta parole (ou près de toi, : xerk)		xer-k
vérité.		nma
Hathor		Hathor
aussi		ah
te protège		xui-k
Anubis		anup
l'ensevelisseur		uit
donne		tuf
fabrication		menš
à tes bandelettes		nekkesau
il fait		nef
tes chairs		nekaf
à cette façon		mpaiki
d'Osiris		nosar

Xent (resident de)		xent (ϫⲉⲛⲧ)
Ament (l'enfer)		ament (ⲁⲙⲉⲛⲧ occident)
Il se réjouit		zaši ⲥⲁϣⲓ payi
De ton action de demeurer		n men k ⲛⲙⲉⲛⲕ MHN
Il te reçoit		šepftuk ϣⲉⲡϥⲧⲟⲕ ⲥⲱⲉⲛ
Dans		xen ϧⲉⲛ, ϩⲓ, ϩⲛ ϧⲉⲛ
le lieu divin (ou de vérité)		ma neter ⲙⲁ ⲛⲓⲧⲉⲣ MA, NOVTE
Il fait		tuf ⲧⲟⲩⲫ ⲧ
ton oeuil		ha?
vous		enau ⲉⲛⲁⲩ NAY
tes oreilles		enekmasti ⲉⲛⲉⲕⲙⲁϩⲧⲓ MAYXE
entendre		sotem ⲥⲱⲧⲙ CWTM
ton pied		zatk ⲍⲁⲧⲕ ⲡⲁⲧ
à		hi ϩⲓ ϩⲓ
marcher		meša ⲙⲉϣⲁ MOOUE
en dedans.		ⲟⲩⲛ
au dehors		ⲉⲃⲟⲗ (var de ⲉⲃ)
Il te fait		tuftuk
dehors		ebol
de toute impureté		nbutu ⲛⲃⲟⲩⲧⲟ BWTE
quelconque		nib ⲛⲓⲃ NIBEN NIM
qui		ⲛⲧ NT
dans		xen ϧⲉⲛ ϧⲉⲛ ϩⲛ
ton ame		bik ⲃⲓⲕ = Bai = ψυχη
dans		xen ϧⲉⲛ ϧⲉⲛ

IV

ses etats		nefsmot (CMOT)
De stabilité;		nmen MHN
etant		e ⲉ ⲉ ⲉⲣⲉ
ta main		tootk TOOTK
pure;		ouab (OVHB)
etant		e ⲉ ⲉ, ⲉⲣⲉ
ton pied		tatk ⲧⲁⲧⲕ
pur		uab OVHB
De		n (N)
pureté;		ab
etant		e (ⲉⲣⲉ)
ton coeur		hetk ϩⲏⲧ
sur		hi ϩⲓ
vérité,		ma ⲙⲁ
sans		emen (ⲉⲙⲛ)
mensonge.		t'enat' (ϫⲓⲛⲟϫⲓ)
Tu manges		amk ⲁⲙⲕ
Tu bois		swk ⲥⲱⲕ
par ton corps.		ntekšenb
L'huile		nehi ⲛⲉϩⲓ
la (plus) pure		ta setu ⲧⲁⲥⲉⲧⲟ
sur		xen (ϩⲉⲛ)
tes chairs.		nekef (ⲛⲉⲕⲉⲫ)
Tes parties,		zetuk (von Rosetta)
purifiés,		suab

étant	[illegible]	ⲉⲙ ⲡⲏ ⲉⲩ
sans	[illegible]	ⲙ̀ ⲟⲩⲉⲓ ⲟⲩ
sueur,	[illegible]	ⲛⲣⲟⲧⲓ ⲩⲱⲧⲉ
sont animées	[illegible]	ⲥⲉⲛⲥⲉⲛ
par la main	[illegible]	ⲛⲧⲟⲟⲧ ⲛⲧⲟⲟⲧ
de Šu.	[illegible]	ϣⲟⲩ
Te pleurent	[illegible]	ⲣⲓⲙⲧⲟⲕ ⲡⲓⲙⲉ
les hommes	[illegible]	ⲛⲁϩⲟⲟⲩⲧ ϩⲟⲟⲩⲧ
se lamentent de toi	[illegible]	ⲛⲉϩⲉⲡⲧⲟⲕ ⲛⲉϩⲛⲉ
les femmes	[illegible]	ⲛⲁϩⲓⲙⲧⲟ ⲛ̀ⲧⲉ ϣⲏⲙ ϩⲓⲟⲙⲉ
et	[illegible]	ⲁϩ (ⲁⲓ) ⲟⲩⲟϩ
les jeunes filles	[illegible]	ⲛⲁⲛⲉϫⲉⲛⲧⲟ ⲛ̀ⲧⲉ ϫⲟⲙⲓⲛⲓ (ϫⲟⲙⲓⲛⲓ)
poussent des cris	[illegible]	ⲛⲉϩⲉⲙ ⲛ̀ⲧⲉ ⲉⲛϩⲏⲙ
au nom	[illegible]	ⲛⲣⲁⲛ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲁⲛ
des prières	[illegible]	ⲛⲁⲧⲉⲛⲟ (V. Rev VI, 42)
de sensen (d'animation)	[illegible]	ⲛ̀ⲥⲉⲛⲥⲉⲛ
de Thot	[illegible]	ⲛⲑⲱⲑ ⲛ̀ⲧⲉ ⲑⲱⲑ
qui	[illegible]	ⲛⲧ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲧ
ton protecteur	[illegible]	ⲥⲁⲕ
qui	[illegible]	ⲛⲧ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲧⲉⲧ
a écrit	[illegible]	ϫⲁⲓ ϫⲁⲓ
de sa divine main	[illegible]	ⲛⲛⲉⲧⲉⲣ ⲧⲟⲟⲧϥ
lui-même.	[illegible]	ϩⲟϥ ϩⲱⲙⲟⲩ
Il fait	[illegible]	ⲧⲟϥ ⲧⲉ
bonnes	[illegible]	ⲛⲟⲩϣⲣⲉ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲟⲩϣⲣⲉ

VI

Tes paroles		nekt'eu
Devant		mto
Osiris.		Osar
A l'instant		pšep
Tu te vois		akkešt.k
Dans la salle		mpuseš
De Vérité:		ma
Ton ensevelissement		tekkesas
Bon		nofre-t
Demeure:		men
en lui		xen-s
tes os:		nekkasu
Il Demeure		asmen
Dans		xen
....	....	.....

(Une ligne manque ici)

.....	.....	.....
Tes beautés (ou bontés)		nektenofre
Tu t'approches		šebenk
sur		hi
la terre		pto
sans		ⲉⲙⲛ (emen)
Défaut.		ⲙⲛ (voir Canope)
A toi		ⲛⲧⲁⲕ ⲛⲧⲁⲕ
les genies		uixu

A toi eux		ntaku NTAK ϩωον
que		e ⲉ = 𓂋 = 𓂋
aime eux		mer-u ⲙⲉⲣⲉ
Osiris		Osar ⲟⲥⲓⲣⲓ
il fait		tuf ⲧⲟⲩ ⲧ
Ton entrée		ak-k ⲁⲕ
dans		xen ϫⲉⲛ
la (demeure) divine		....neter
tu navigues		hetk ϩⲉⲧⲕ ϩⲱⲗ
vers le ciel.		epe ⲉⲡⲉ ⲛⲉ (ⲧ)
Tu t'unis		ϫebuk ϫⲉⲃⲟⲕ ϣⲱⲛⲃ
avec		uno ⲟⲩⲛⲟ
Osiris.		osar ⲟⲥⲓⲣⲓ
Tu te réjouis		arkat' ⲁⲣⲕⲁⲧ
sans que		ebun ⲉⲃⲟⲛ ⲉⲛ
quiconque		nim ⲛⲓⲙ (ⲟ)
l'empêche.		unt-f ⲟⲩⲛⲧ = ⲫ ⲛ T.125,10.(1)
Tu marches		meša ⲙⲉϣⲁ ⲙⲟⲟⲩⲉ
sur		hi ϩⲓ
le monde.		pto ⲡⲧⲟ ⲑⲟ
Tu vas		ik ⲓⲕ ⲓ
vers		e ⲉ
(l'Occident)		(ament)

(1) Conj. Morch. Rev. II, 11-III 7 "fut arrêtée" conj ⲁ ⲙⲉⲛ voir plus loin

VIII

tu t'y reunis		aktut(k) ⲑⲟⲩⲱⲧ ⲧⲟⲩⲱⲧ
sans qu'ils t'en empechent.		ebenu xesef k ⲉⲃⲏⲛⲟⲩ ϫⲉϣⲉⲫ ⲕ
tu vas		i.k ⲓⲕ ⲉⲓ
au Tiaou.		ettiau (voir Poeme)
tu te joins		šebenk ϣⲉⲃⲏⲛⲕ ϣⲱⲛⲃ
avec		auo ⲁⲩⲱ
les esprits.		naux ⲛⲁⲩϫ
tu chantes		tue-k ⲧⲟⲉⲕ ⲧⲁⲓⲟ
Osiris.		osar ⲟⲥⲓⲣⲓ
— Il dit		t'ef ⲧⲉϥ ⲁϥϫⲱ
à toi:		nak ⲛⲁⲕ
Courage!		mu ⲙⲓⲟ (voir Poeme)
Viens!		tot-k ⲧⲟⲧⲕ ⲧⲟⲟⲧⲉ
Il fait		tuf ⲧⲟⲫ
rester		men ⲙⲉⲛ ⲙⲏⲛ
ta sépulture		tekkesas ⲧⲉⲕⲕⲉϣⲁⲥ ⲕⲁⲓⲕⲉ
dans		xen ϫⲉⲛ ϫⲉⲛ
l'Amenti.		ament ⲁⲙⲉⲛⲧ ⲁⲙⲉⲛⲧ
Etant		e ⲉ ⲉ ⲉⲣⲉ
ton nom demeurant		rank men ⲣⲁⲛⲕ ⲙⲉⲛ ⲣⲁⲛ ⲙⲏⲛ
sur		hi ϩⲓ ϩⲓ
la terre:		pto ⲡⲧⲟ ⲡⲧⲟ
etant		e ⲉ ⲉ
ta maison		pekpa ⲡⲉⲕⲣⲁ
demeurant		men ⲙⲉⲛ ⲙⲏⲛ

pour	ⲙ	ⲭⲁ ϩⲛ
tes enfants	ⲛⲉⲕϫⲟⲧⲟⲩ	ⲛⲉⲕϫⲟⲧⲟⲩ ϫⲟⲧ
et	ⲙⲛ	ⲁⲛⲟ ⲁⲛⲱ
tes gens	ⲛⲉⲕⲣⲉⲙⲛ	ⲛⲉⲕⲣⲉⲙⲛ ⲣⲱⲙⲉ ⲛⲓⲙ
est	ⲥ	ϫⲉⲣ ⲟⲩ ⲩⲱⲡⲉ
grand	ⲁ	ⲟⲩⲏⲣ ⲛⲉⲣ
ton nom	ⲣⲁⲛⲕ	ⲣⲁⲛⲕ ⲛⲁⲓ ⲡⲁⲛ
jusqu'à	ⲟⲩ	ϫⲁ ⲩⲁ
toujours	ⲛⲉϩ	ⲛⲉϩ ϩⲟϩ ⲉⲛⲉϥ
et toujours	ϫⲉ	ϯⲉⲧⲁ ϩⲏ

TABLEAU PARLÉ DU CHAPITRE 125

Les Dieux		naneteru ⲛⲁⲛⲉⲧⲉⲣⲟⲩ NOVTE
De la salle		ntuseša ⲛⲧⲟⲩⲥⲉϣⲁ
De vérité:		mau ⲙⲁⲩ ⲙⲉ
les 42		p42 ⲡⲙ̀ⲙⲟ
Dieux		nneter ⲛⲛⲟⲩⲧⲉ
qui font		eter ⲉⲧⲉⲣ
justice		upi ⲟⲩⲡⲓ
en šesu Hor		nšesu Horsiese ⲛϣⲉⲥⲟⲩ ⲏⲟⲣⲥⲓⲉⲥⲉ
sur		hitat' qixw ϩⲓⲧⲁⲧ ϥⲓϫⲱ
la salle		tuseša ⲧⲟⲩⲥⲉϣⲁ
De vérité;		mau ⲙⲁⲩ ⲙⲉ
Une princesse		narpet ⲛⲁⲣⲡⲉⲧ
et		ah ovq ⲁϩ ⲟⲩⲟϥ
reine		sutent (ϣⲟⲩⲧⲉⲛⲧ)
suprême		hert ϩⲉⲣⲧ
Elle pese (ou protège?)		asšui (ⲁϣϣⲟⲓ) (conf ⲉϣϣⲟⲓ)
l'homme,		nprem ⲛⲣⲱⲙⲉ
et tant		e ⲉ
son bras		pt'onh ⲡϯⲟⲛϩ xnaq,6naq
celui qui porte		pafu ⲡⲁⲫⲟⲩ
la balance.		tmaši ⲧⲙⲁϣⲓ
Il se trouve		t'ouf. xwny ⲧⲟⲩⲫ ϫⲱⲛⲩ

que Thot	[illegible]	ethot [illegible]
sa gauche	[illegible]	pefsam (voir poème p 225)
à la Droite	[illegible]	unam (voir poème p 225)
d'elle	[illegible]	mmos MMOC ([illegible])
et	[illegible]	auo avw
Horneratatef	[illegible]	Horneratef [illegible]
fait tomber } vérifie	[illegible]	[illegible]
son poids;	[illegible]	pesten [illegible] etc
etant	[illegible]	e [illegible]
Anubis	[illegible]	anup [illegible]
sauset	[illegible]	mehr amaqte ([illegible]?)
elle	[illegible]	mmos (MMOC)
à la partie	[illegible]	ntri (pe) voir Rosette
que	[illegible]	nt [illegible] NT
etant	[illegible]	e [illegible]
la vérité	[illegible]	Tma [illegible]
sur elle;	[illegible]	hiattus [illegible]
et la metenequi valence	[illegible]	eftiteb twwBe [illegible]
avec (sur)	[illegible]	hi [illegible]
l'autre	[illegible]	TKe TKe [illegible]
partie	[illegible]	ri (pe)
De la balance	[illegible]	ntmaši mayi
que	[illegible]	nt [illegible] NT
il est (l'amour)	[illegible]	ef [illegible]

XII

en elle,		mmos MMOC ⲙⲡ
Thot		thot ⲑⲱⲧ
lit		efaϩ ⲉⲫⲁϩ ⲱⲟⲩ
écriture		sxai ϫⲁⲓ ⲥϫⲁⲓ
sur		e ⲉ ⲉ
un		ou ⲟⲩ ⲟⲩ
livre:		ṭama ϫⲱⲙⲉ ⲧⲁⲙⲁ ⲟϫ
sa main (etant)		tooṭ ⲧⲟⲟⲧ ⲧⲟⲟⲧⲩ
vers la Dévoreuse		ntama-t ⲛⲧⲁⲙⲁ-ⲧ ⲛⲧⲁⲙⲁⲧ
que		e ⲉ ⲉ
etant		oun ⲟⲩⲛ ⲟⲩⲛ
couronne		sekt ⲥⲉϭⲧ ⲥⲉϭⲧ
une		ou ⲟⲩ ⲟⲩ
sur sa tete		etot's ⲉⲧⲟⲧⲥ ⲉⲧⲟⲧⲥ ⲉϫⲱⲥ
que		e ⲉ ⲉ
etant		oun ⲟⲩⲛ ⲟⲩⲛ
tranchante		tema ⲧⲉⲙⲁ ⲧⲏⲙ
une		uat ⲟⲩⲁⲧ ⲟⲩ
dans		et
sa main		toots ⲧⲟⲟⲧⲥ ⲧⲟⲟⲧⲥ ⲉ
que		e ⲉ ⲉ
étant		un ⲟⲩⲛ ⲟⲩⲛ
un		ou ⲟⲩ ⲟⲩ
glaive		sef ⲥⲏⲫ ⲥⲏⲫⲉ ⲥⲏⲫⲁ
et		hi ϩⲓ ϩⲓ

un		ou ou
sceptre hek		hek
devant elle.		ethis ETQH
L'homme		prem ΠΡΩΜΕ
De l'interieur		am (=am)
que		e ϵ
Anubis		anup
remplit		maht (AMAQTH) (MEQ
sa main		tootf TOOTY
De		n N
un		ou ou
lys		sešn
et		ano
(De) rameau fleuri		lohem ΛΑϤΕΜ ramus
un		ou ou ova
que		e ϵ
etant		oun OVN
quatre		
mesuhor		mesuhor
sur lui		hiattus QIWTC
Une		ouat
puissance divine		nextt (vox Setha)
qui est		e ϵ
Isis		ese HCE
(qui) derrière lui		nsaf NCA

approche		sam(ku) ϯ ⲧⲱⲙⲥ
De ceux là		enac ⲉⲛⲁⲓ
vase neb		neb
un		ou ⲟⲩⲁ
Dans lequel		xen su ϫⲉⲛ ϫⲟⲉⲓ
etant		eoun ⲉⲟⲩⲛ
une offrande pure (ayrha)		ouab
et		auo auw
un lys		ou seϫen
Devant lui.		ethif ⲉⲧϩⲏ
Isis		èsé ⲁϩⲉ
est derrière lui		nsaf ⲛⲥⲁ
par un		xa ϫⲁ
coté,		to ⲧⲟ
Nephthys		nebtha
Derriere lui		msaf ⲛⲥⲁ
par un		xa ϫⲁ
coté		to ⲧⲟ.

NOTA

Ce Tableau parlé, representant la Description d'une vignette Du genre De celle qui figure habituellement Dans les manuscrits hiéroglyphiques et hiératiques Du chapitre 125, se rattache très intimément à ce chapitre 125 Dans le papyrus De Pamonth nous avons longuement insisté sur

ce point dans notre leçon d'ouverture du 14 décembre 1888, prononcée devant un très nombreux auditoire et dans laquelle nous avons traduit en entier, avec commentaires, ce papyrus, si intéressant à tant de points de vue, — on peut même dire si neuf. Dans cette traduction totale nous sommes revenu naturellement sur la partie autrefois imprimée par nous — et cela cette fois en ayant sous les yeux le papyrus même prêté à cet effet au Louvre par la Bibliothèque Nationale. Nous avons des raisons très sérieuses et très positives pour craindre un nouveau démarquage au sujet de ce papyrus, si négligé jusqu'ici, et dont on a demandé des photographies aussitôt après les annonces publiques de sa traduction dans notre cours. Nous ne voulons donc pas que, cette fois encore, en nous volant l'ensemble de notre traduction, on vienne se servir aussi contre nous des corrections faites par nous. C'est pourquoi nous les autographions aujourd'hui même, 25 décembre 1888. Voici ces corrections dont tous les renvois se réfèrent à notre publication de 1880 que nous complétons maintenant:

P. 2. l 10, lire : pu prem « l'homme »

P. 2. l 17 lire : ⲩⲓⲕ ⲓⲓⲓ ⲗ

P. 4. l 1 lire : ⲩⲓⲕ ⲓⲓⲓ ⲗ Tuiab « je me présente »

P. 4 supprimer les deux dernières lignes

P. 6 effacer la première ligne

P. 6, l 2, lire : ⲩ ⲗ ⲁ ⲧ ⲟ « tes 42 »

P. 8, l 2, lire : ⲩ ⲓⲓⲓ ⲁ ⲧ ⲟ ⲣ – ntupi

P. 8, l 10 et 11, lire : ⲉ ⲓⲓⲓ ⲣ en-i-ten « je vous ai apporté »

Ici, dans l'interligne, le texte du papyrus porte trois caractères surajoutés : ⲉⲡⲥⲉⲡ epsep « du reste »

P. 8 l 10. substituer, je crois, ⲗⲓ ⲉ – ⲩⲛ t'e n at' « mensonge » à ⲗⲁⲓ ⲗ ⲩⲛ t'enlan « mal » Cette correction n'est pourtant pas tout à fait certaine.

P. 8 l 15 lire : ⲓⲓⲓ ⲩ ⲗ beni En effet, je l'ai démontré dans mon édition du Poème, ⲗ se lit ben et non an (ⲛ = ⲛ !!!) comme le pensait Brugsch. Il faut donc partout ici lire ben et non an et corriger en conséquence les exemples suivants.

P. 10, l 1 et 2, lire : ⲗ ⲗ ⲗ ⲓⲓ ⲗ ⲗ ⲃ ⲗ ⲟ ⲓⲓⲓ ⲗ beni'at xerau. « je n'ai pas violenté la veuve » (𓉔𓉔 𓋴 « sans mari » en hiéroglyphes). xerau a deux sens : 1° « tes veuves » 𓋴𓂋𓏏𓅱𓂋𓂋𓂋

P. 12, l. 2, lire: ϥⲃⲱⲕ bok BWK « esclave »

P. 12 l. 6, lire ⲡⲉⲛⲧⲁϥ pent ntaf ⲡⲉⲛⲧ ⲛⲧⲁⲩ « ce qui de lui » — sa tache

P. 12 lignes dernières lire ⲃⲉⲛⲓⲧ'ⲟⲑⲏ ⲛ̀ ⲡⲁⲣⲉⲙ « Beni t'oth n parem « Je n'ai pas emprisonné mon homme » (mon esclave) Pour ⲗⲁⲅⲁⲥ « prison, emprisonner » conf corpus T II pl 2 l 15 Var ⲗⲁⲅⲁⲥ ibid pl III Rco l. 7 Les mots: ⲗⲁⲅⲁⲥⲓⲣⲓⲡⲣ « les hommes qui emprisonnés » sont traduits dans Rosette (voir ma chrestomathie démotique p. 14) par: ΤΟΥΣ ΕΝ ΤΑΙΣ ΦΥΛΑΚΑΙΣ. Conf ⲗⲁⲅⲁⲥ dans Leemans Monuments de Leide pl CCXIV (papyrus 282) ligne 11 etc etc. Comme correspondant du mot ⲗⲁⲅⲁⲥ de Pamont les hiéroglyphes portent: [illegible] (〰 [illegible]) variantes [illegible]). Evidemment le traducteur démotique a compris ce passage d'après le sens ordinaire de [illegible] tener fermo, stringere, guardare, custodire Var [illegible] (Dict. Leve, 259, 260, 266 du Tome III). Cette équivalence de t'oth et de sau est du reste fort intéressante

P. 14, l. 12, lire ϥ bok « esclave »

P. 16, l. 1 et 2, lire: ⲃⲉⲛⲓⲩⲧⲧⲉ'ⲛ̀ⲭⲟⲧⲉⲃ ⲛ̀ ⲧⲉ ⲛ̀ ⲁⲧ' « je n'ai pas ordonné meurtre par trahison »

(ⲭ = ⲕ ici la valeur xet comme [illegible])

P.16, l.5 lire : [illegible]

P.18, l.5, lire [illegible] (ⲕⲁ)

P.20, l.6, lire [illegible] ⲡⲧⲁⲧ[illegible] (ⲡⲧⲁⲕ) = [illegible]

P.20 lignes dernières lire :

[illegible]

Beni leK sim xa ho xas « Je n'ai pas enlevé l'herbe de la face des bêtes de somme » au lieu de : « je n'ai pas enlevé les bêtes de somme de leurs pâturages » ([illegible]) phrase que portent les hiéroglyphes. En effet le mot [illegible] (sim herba) répond à [illegible] quant au mot [illegible], « bête de somme », également interverti comme situation dans le demotique, il demande quelques explications. Notons d'abord que dans Setna (T I pl 29 l 36 et 30 l 1 des papyrus de Boulaq de Mariette) [illegible] désigne les quadrupèdes. Le signe [illegible] = [illegible] = aau [illegible] dans les trilingues de Rosette et de Canope et ce mot [illegible] a, entre autres sens, celui de quadrupède, que détermine la peau de bête. Mais ce même signe [illegible] = [illegible] = [illegible] se lisait, paraît-il, aussi xes. Dans ce sens de quadrupède, comme le prouve le bilingue de Rimont qui traduit aussi [illegible] (pour ce sens de quadrupède voir aussi de très nombreux contrats démotiques)

Page 22, l 18, lire 24|0) ntsxai « qui écrite »
Page 24, l 1 et 2 lire: |ϒ<||| ? <∧|∽ ⊥|||ϒ⊥ benlte hus(qwuy) ne(Ka)n « Je n'ai pas tourmenté les boeufs »
(Bouf ϒ<|| = ⲕⲁ(Ka) « boeuf » dans Rhind, Setna, contents et textes divers.
P. 24 l. 10, lire ⲉ|ⲛⲁⲏ enah « en repetitions »
P. 26 in fine lire: <ⲓⲉ-ⲛⲓ-ⲃⲱⲗ> men pxep entenat' « Pour le être de mensonge »
P. 28. l. 4. lire ⲉⲑⲃⲉ ⲭⲉⲡ « parecque »
— Je n'ai pas besoin de faire remarquer combien, pour tout ce qui précède, le texte vrai diffère de l'informe copie de Brugsch (— si l'on peut appeler cela une copie !!) Rien du reste de plus naturel puisque Brugsch ne pouvait pas comprendre un mot de ce qu'il croyait copier. La suite, qui va paraitre dans quelques jours, nous confirmera d'ailleurs dans cette conviction.

3

RITUEL FUNÉRAIRE

DE PAMONTH

EN DÉMOTIQUE

AVEC LES TEXTES HIÉROGLYPHIQUES ET HIÉRATIQUES CORRESPONDANTS

PAR

EUGÈNE REVILLOUT

Conservateur-adjoint du musée égyptien du Louvre

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

de l'École des Langues orientales vivantes, etc.

28, RUE BONAPARTE, 28

1880

Le présent fascicule contient le premier paragraphe du chapitre 125 du *Livre des Morts*. — Le fascicule 2 contiendra la Préface en démotique (qui sera à placer après le titre) et la suite et la fin du Rituel.

AVIS

Dans les pages qui suivent, la version hiéroglyphique sera tirée du Todtenbuch de Turin publié en facsimilé par Mr Lepsius, (Leipzig 1842,) planche XLVI et suivantes. Lorsque j'admettrai dans le texte une variante, provenant d'un autre manuscrit, je la marquerai d'un *. Pour le hiératique, j'ai pris le rituel publié, en facsimilé, par Mr de Rougé, (pl. 18), en me servant aussi, pour le premier paragraphe, des variantes données par Mr Pleyte dans son « Etude du chapitre 125. » Quant au rituel démotique, principal objet de ce travail, j'ai réuni tous les renseignements le concernant dans la préface qui précède la 1re partie. Comme cet ouvrage est surtout isagogique, les textes seront accompagnés de leur transcription en caractères latins et suivis de commentaires détaillés. La transcription hiéroglyphique est celle qui est vulgairement admise pour chaque mot, afin de permettre les recherches dans le Dictionnaire. C'est là le seul avantage de transcriptions qui ne donnent jamais la prononciation antique.

NEϹϢAI	Les écrits	nesshaï	[illegible]
NT	qui	nt	[illegible]
ΠΩϢ	pénètrent	pôh	[illegible]
ϢA	dans	ha	[illegible]
T-OVAΥϹE	la salle, (l'espace)	(t)ousex-t	[illegible]
N-N-NOVTE	des Dieux	nn-nouteron	[illegible]
NT	qui	NT	[illegible]
(ΩΠ)	jugent,	oupi	[illegible]
E-T-NOYPE	pour faire bien	e-ti-nofre	[illegible]
ΝΠΝΟΥΤΕ	au Dieu, (défunt,)	np-noute	[illegible]
E-PIKE	pour écarter	e-reke-t	[illegible]
NEY-BΩΩNE	ses maux, (péchés)	nef bon-ou	[illegible]
E-T-	pour faire	e-ti	[illegible]
NAY-Y	voir à lui	nau-f	[illegible]
E-Π-ϢÓ	la face	e-p-ho	[illegible]
N-N-NOVTE	des Dieux.	nn-nouteron	[illegible]

T.... (70)	Je me présente	Tou-ab	[illegible]
ETϢH	devant vous,	et.hi.ten	[illegible]
N-NHB	Seigneurs	n-neb	[illegible]
N-ϪIN-ME	de vérité;	nxe-me	[illegible]

	Livre	ḫāt	1362
	pour	nt.	820
	entrer	āk	222
	vers	er	838
	la salle, (l'espace)	us ex-t	272
	De		
	justice,	mā-ti	574
*	pour séparer	pexa	502
	quelqu'un	sa	1150
	De	em	63
	les fautes	xuu	1061
	qu'il a faites,	ari-nef	97
	pour voir	er-ma	562
	les faces	hrnu	977
	Des Dieux:	neteru	824
*	Parole:	tet	1685
	Salut	anet	830
	sur vous,	her-ten	978
	seigneurs	nebu	745
	De vérité!	mā-ti	574

ϯ—ϣ(ⲙ)ⲕ	Je pénètre	Tou-ab	ⲓⲁⲃⲟⲩϯ
ⲉⲧϩⲏ-(ⲕ)	Devant toi,	et-hi-k	ⲉⲧϩⲏⲓ
ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ....	Dieu grand,	pnoute aa	ⲡⲛⲟⲩⲧⲉⲁⲁ
ⲡⲛⲏⲃ	seigneur	pneb	ⲡⲛⲏⲃ
ⲛ....ⲑⲡ	De la justice	ntoupi	ⲛⲧⲟⲩⲡⲓ
ϯ-ⲧⲟⲟⲧⲉ	Je vais	Tou-i Toote	ⲓⲁⲩⲓⲧⲟⲟⲧⲉ
ⲉⲉⲣ	faire	eer	ⲉⲣ
ⲛⲁⲕ	à toi,	nak	ⲛⲁⲕ
ⲡⲁ-ⲛⲏⲃ	Mon seigneur,	pa-neb	ⲡⲁⲛⲏⲃ
ⲡⲛⲁⲩ	la vision, (voir)	pnau	ⲡⲛⲁⲩ
ⲉⲛⲉⲕⲛⲟⲩⲫⲉ(ⲣⲓ)	De tes bontés.	enek nofree	ⲉⲛⲉⲕⲛⲟⲩⲫⲣⲓ
ϯ—(ⲣⲱⲙⲉ)	Je connais	Tou-rex	ⲓⲁⲩⲣⲉϫ
ⲡⲁⲛ — ⲕ	Ton nom.	ran-k	ⲣⲁⲛⲕ
ϯ-ⲣ-(ⲑⲣⲓ)(ⲣⲱⲙⲉ)	Je connais	Tou-er-rex	ⲓⲁⲩⲉⲣⲣⲉϫ
ⲡⲁⲛ	le nom	ran	ⲣⲁⲛ
ⲛ	De	n	—

𓋴𓏏𓂋 Salut	anet'	830	
𓎛 sur Toi,	her-K	978	
𓂻 Dieu	neter	824	
𓄿𓏤 grand,	aa	160	
𓎛 seigneur	neb	745	
𓇋𓂝𓏲𓏲𓏲 De vérité!	ma-ti	574	
𓄿𓇋𓂋𓂋 Je suis venu	i-na	293	
𓎛 vers toi,	xer-K	1116	
𓎛𓅱 mon seigneur,	neb-a	745	
𓈖 amener	un	82	
𓄿𓈖𓅱 moi	n-Ku-a		
𓂋𓂋𓂋 pour voir	erma	562	
𓄤𓂝𓏏 tes bontés.	nefru-K	757	
𓊪𓄿𓂋𓂋 Je sais.	au-a-rex	868	
𓄿𓂋𓊪𓄿𓎡𓅱 Je connais	Tu-rex-Kua	868	
𓈖 Ton nom;	ran-K	860	
.... 𓊪𓄿𓂋𓎡𓅱 je connais	Tu-a-rex-(Kua)	868	
𓈖 le nom	ran	860	
— De	n		

(ⲡⲣⲁⲛ)	(le nom)	(p.ran)	[illegible]
ⲛ̀ⲧⲉⲕ̀ⲙ̀ⲃ̀	de tes 42	ǹpek̀42	[illegible]
ⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ	dieux	ǹ-noute	[illegible]
ⲛⲧ	qui	nt	[illegible]
ϣⲟⲡ	sont	ϣop	[illegible]
ⲛ̀ⲙⲙⲁⲕ	avec toi	(ⲛ̀ⲙⲙⲁ)ⲕ	[illegible]
ϩⲛ̀	dans	hen	[illegible]
(ⲧⲟⲩⲁⲩⲥⲉ)	la salle	T-ousex-t	[illegible]
..ⲱⲡ	du jugement	ǹ-t-oupi	[illegible]

4+ff2% tes 42	paik(hme)sen	
	n	
𓂋 dieux	netez	824
3,𓅱 qui sont	unnu	253
𓄿𓈖 avec toi	henak	974
3 dans	em	63
*𓉐𓏏𓇋𓊪 - 𓉐𓊪 la salle	usext	242
3𓏏𓈖𓎛𓂋 de justice,	nt-ma-t	574
3,𓋴𓋴𓇋 vivant	anx-u	197
3 en	em	63
𓋴𓊪𓈖𓎡𓎛 gardant	sau	1155
3𓈖𓈖𓅱 les méchants,	Tuu	1609
3,𓋴𓄿𓈖𓎛𓅱 se nourrissant	samu-u	1168
3 de	em	63
𓏏𓏏𓈖𓂋𓊪𓈖 leur sang,	snefu-sen	1247
𓇳 au jour	hru	906
𓈖𓏏𓇋𓅱 celui-là	pui	
— de	en	
𓎛𓊪 *𓉐𓋴𓏏𓏏𓇋 compter	heseb	994
𓏏𓏏 *𓏏𓏏𓇋𓅱 les paroles	t'et-u	1655
𓈖𓄿𓈖𓎛 devant	em bah	410
𓈖𓏏𓈖𓊪𓅱 l'être bon	un-nofre	253-757.

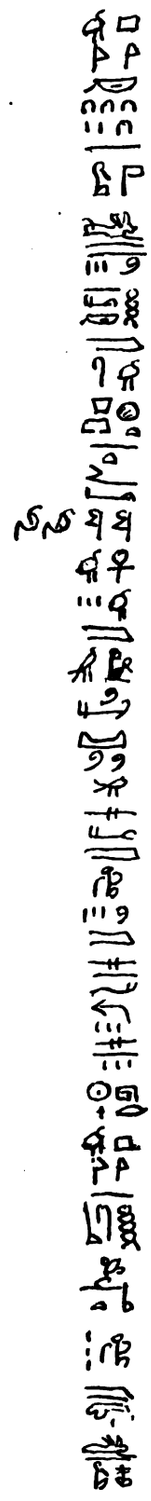

ⲡⲛ̀ⲏⲃ	Seigneur	pneb	
ⲛ̀-ⲡ-ⲱⲡ	Du jugement	n-p-oupi	
ⲡⲁⲛ-(ⲕ)	ton nom!	ran-k	
ϯ-ⲛⲁⲓ	Jai fait cela	Tini.nai	
ϯ-ⲉⲣ	J'ai fait	Tiier:	
(ⲣⲱⲕⲉ)	connaitre	rex	
ⲡⲁⲛ-...	votre nom,	ran-ten	
ⲛ̀-ⲛⲏⲃ	Seigneurs	n-nebou	
ⲛ̀-ϫⲓⲛ-ⲙⲉ	De vérité!	n-xe-n-me	
ⲉⲛ	Jai apporté	en-i	
ⲛⲏⲧⲛ	à vous	n-ten	
ⲛ̀-ϫⲓⲛ-ⲙⲉ	la vérité.	n-xe-n-me	
ⲡⲓⲕⲓ	Jai écarté	rek(t)-i	
ⲛⲏⲧⲛ	De vous	n ten	
ϫⲓⲛ-ⲃⲱⲛ	le mal.	xe-(n)-bon	
ⲛⲉⲓ-ϫⲉ	Point j'ai dit	aneixe	
ϫⲓⲛⲁϫⲓ	mensonge	xe-n-ax	
ⲛ̀-ⲣⲱⲙⲓ	à homme.	n-rem	

𓏏𓂋𓂋𓂋

NEIϢVET	Je n'ai pas coupé	an-i-aL	
(ⲙⲡⲱⲙⲉⲓⲣⲓ)	Testicule ?	xere-t	(ϣⲟⲗⲙⲓ)

NEIϢP	Je n'ai fait	an-i-er	
ϫINOϫI	mensonge	ϫe-n-aϫ	
N-T-...	Dans le lieu	n-t-...	
N-T-ME	De la justice.	n-t-me	

NEI-ϢP	Je n'ai fait	an-i-er	
ϫIN-ϢWIN	le mal.	ϫe-(n)-ϣon	

NEI-T	Je n'ai fait	an-i-ti	
ϢP	faire	er	

숙조 hommes;	zetu	882
之 Point	nen	776
조쌍다숲 j'ai frappé	Taar-a	1607
(숙자조쌍) *조조조쌍 puiendo(?)	nenuu	781 (?)
ou (Var:)	〃〃〃	
*숙조조쌍 prochains;	amtuu	80
之 Point	nen	776
aso j'ai fait	ari-a	97
조스사숲 *숙사조 mensonge	xaBu	1030
3 Dans	em	63
故 le lieu	as-t	
쉭 De justice;	ma-t	574
之 Point	nen	776
스숲 j'ai connu	zexa	868
Dans	em	63
숙쉭사 impureté;	asf(t)u	124
之 Point	nen	776
aso j'ai fait	ari-a	97
스시사 abomination;	butu	439
之 Point	nen	776
a숲 j'ai fait	ari-a	97

부수 숙조조쌍 숙조조쌍 숙조조쌍

ⲣⲙ(ⲣⲱⲙⲉ)	à l'homme	rem	ⲣ
	de peine	n-xouten	ϩⲛϫⲟⲩⲧⲉⲛ
ⲛϩⲟⲩⲟ	plus,	nhouo	ⲛϩⲟⲩⲟ
ⲛϩⲟⲟⲩⲛⲓⲙ	chaque jour,	n-hoou-nim	ⲛϩⲟⲟⲩⲛⲓⲙ
ⲉϩⲣⲁⲓ	par dessus	ehrai	ⲉϩⲣⲁⲓ
ⲡ....ⲛⲧⲁⲩ	sa tache	phentaf	ⲡⲉⲛⲧⲁϥ

ⲛⲉⲓ-ϫⲉⲙⲧⲁⲩ	Point j'ai annoncé	anixemt...	ⲁⲛⲓϫⲉⲙⲧ...
ⲃⲱⲛ	le mal	bôn	ⲃⲱⲛ

𓁹 chef	tep	1535...
𓋴𓂋𓂝 d'hommes	rerw	866
𓈖 quelconques,	nib	744
𓎛 jour	hru	906
𓈖 quelconque,	nib	744
𓎛𓂋𓂝𓄿𓂋𓂝𓅱 les faire travailler	be kau-u	431
𓇋𓅱𓄿𓅱 plus que	em her	63-978
* 𓂋𓏏𓈖𓏏𓇋𓂋𓂝𓄿𓂋𓂝𓅱 ce qui lui est fixé,	ari-nef-w-ef	97
𓊹𓋴𓏏𓊹 𓏏 * 𓊹𓋴𓏏𓊹 est parvenu	seperu	1201
𓈖𓋴𓏏𓈖 mon nom	rana	860
𓇋𓂋𓂝𓄿𓂋𓂝𓅱 à la barque	er-au	209
𓊹𓂋𓂝𓄿𓂋𓂝𓅱 de suprématie,	xerp-a	1129
𓊹𓋴𓏏𓊹 (Var:) est parvenu	seperu	1201
𓈖𓋴𓏏𓈖 mon nom	ran-a	860
* 𓇋𓂋𓂝𓄿𓂋𓂝𓅱 aux dignités	er	838
	aautu (nt)	92
𓊹𓂋𓂝𓄿𓂋𓂝𓅱 de priorité,	xerp-a	1129
𓇋𓂋𓂝𓄿𓂋𓂝𓅱 à l'abondance,	hui	935
(Var:) aux		
𓊹𓋴𓏏𓊹 * 𓊹𓋴𓏏𓊹 commandements,	utu	291
𓊹 point	nen	776
𓊹𓋴𓏏𓊹 de craintif	saut (sauta)	1354
par mon fait	er-a	838

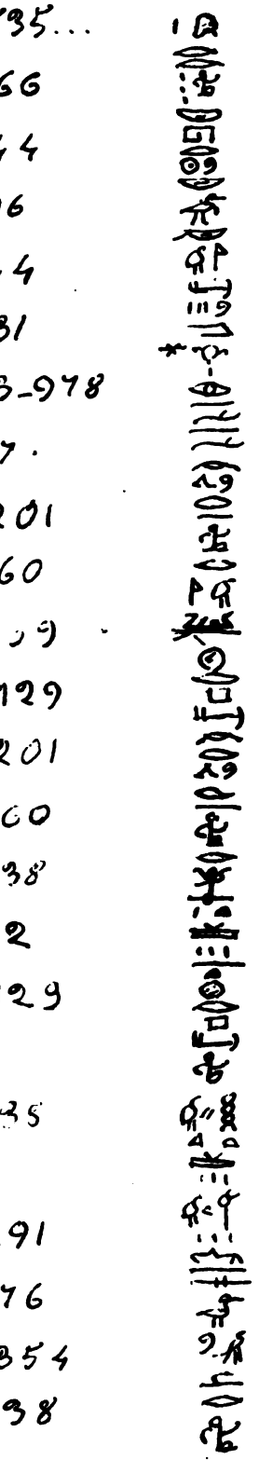

NEI-T	Point j'ai fait	aniti	
ϣON	être	ϣop	
ϫWTϩ	infirme,	ϫeth	
NEIT	Point j'ai fait	aniti	
ϣON	être	ϣop	
ЄBIHN	pauvre.	abin	
NEI-ЄP	Point j'ai fait	anier	
TBOTЄ	l'abomination	t-bote	
NNNOVTЄ	Des Dieux,	n-n-outeron	

NEIT	Point j'ai fait	aniti	
BWN	tort	bon	
ϣЄMϢЄ	au serviteur	ϣems	
ЄTϩH	Devant	ethi	
ПЄϥ....	son maitre,	pef-hir	
NEI-T	Point j'ai fait	aniti	
ϩOKЄP	avoir faim.	hokre	
NEIT	Point j'ai fait	aniti	
ЄIBЄ	avoir soif.	abi	
NEIT	Point j'ai fait	aniti	
PIMЄ	pleurer	rime	

Point	nen	776
d'indigent	šu	1368
ⲛ point	nen	776
a ⲥⲉⲙ d'infirme	sem(er)	1231
ⲛ point	nen	776
ⲛⲉⲙⲉⲛⲏⲟ de misérable	nemenhu	766
ⲛ point	nen	776
a ⲁⲣⲓ j'ai fait	ari-a	94
ⲃⲓⲧⲟ abomination	bitu	439
ⲛⲉⲧⲉⲣⲟ Des Dieux ;	neteru	824
ⲛ Point	nen	776
a ⲥⲧⲟ j'ai fait tort	stu-a	1609
a ⲏⲟⲛ au serviteur	hon	944
ⲉⲛ-ⲏⲉⲩ-devant son maître	en-heuf	979
ⲛ Point	nen	776
a ⲥⲟⲕⲉⲣ j'ai fait avoir faim.	shoker	1000
ⲛ Point j'ai fait	nen	776
a ⲥⲉⲣⲣⲓⲙⲉ pleurer	serrime	857
ⲛ Point	nen	776
a ⲥⲙⲁⲙ j'ai tué	smam-a	1125

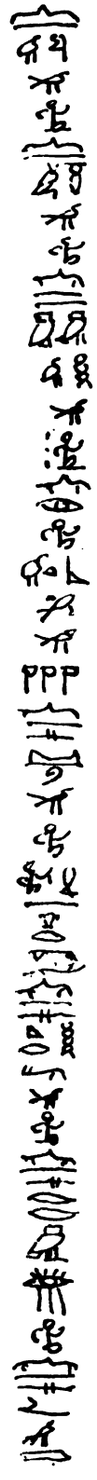

NEI...	Pointjai or Donné	ani-set	[illegible]
EP (ϩωTB)	De Tuer	er(ϩet)b	[illegible]
NϪIN.OϪI	par Trahison	n-ϫe-n-aϫ	[illegible]

NEIOVWM	Pointjai mangé	ani-am	[illegible]
Π-NOVTE-(ϩωTΠ)	le pain sacré	pnouter hiotep	[illegible]
N-EPΠI (EPΠE)	Du Temple	n-erpi	[illegible]

N.EIT	Pointjai fait	ani ti	[illegible]
BWN	offense (tort)	bôn	[illegible]
ΠNHB	au maître	pneb	[illegible]
NNNOVTE	Des Dieux	n.n-nouteou	[illegible]

Point	nen	776
j'ai ordonné	utu-a	291
De tuer	smam	1125
par	em	63
fraude;	Ker	1516
point	nen	776
j'ai fait	ari-a	97
* fraude	Ker	1516
à	er	
personne;	her-nib-u	978
Point	nen	776
j'ai dévasté	xeb-a	1063
approvisionne-	šebt-u	1369
ments dans	em	63
les temples;	ro-u-pe-u	855
Point	nen	776
j'ai diminué	het'-a	1019. P.389.
les offrandes	pautiu	457
des Dieux;	neteru	824

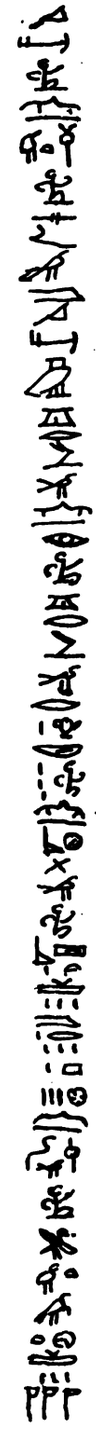

NEI-NOQM	Pointjaienlevé	aniṉohem	[illegible]
	pain	(mai)	[illegible]
ETM	ni	e-tem	[illegible]
ϯ	rendu	ti	[illegible]
(TOIC)	bandelettes	(tois)	[illegible]
N-N̄-IϤ	Desmanes.	m̄nouex	[illegible]

Point	nen	776
j'ai enlevé	nehem-a	791
pains	xenefu	1097. Peyr. 58
étoffes	sefexu	(1212)
Des morts.	n-xuu	113-1060
Point	nen	776
j'ai fornigué.	nek-a	815
Point	nen	776
j'ai souillé	Taa-a	1607
	em	78
le saint	ab	171
Du	nt	820
Dieu de mon pays,	neter-nai-a	824-773
Point	nen	776
j'ai retenu;	uah-a	342
point	nen	776
j'ai prodigué	xeb-a	1063
provisions;	tebhuu	1633
point	nen	776
j'ai pésé	uah-a	342
sur	her	978
le poids	Ketet	1482
De	nt	820

NEI_EP	Pointjaifait	anier	ⲛⲓⲏⲉ
ϫINOϫI	fraude	ϫe-n-aϫ	ϫⲓⲛⲟϫⲓ
N.M.	au poids	n.p.	ⲛ̀ⲡⲁⲙ
N-ⲧ-MAϪI	De la balance	nⲧ-maϫi-t	ⲛⲧⲙⲁϫⲓⲧ

NEI-NOϩEM	Pointjaipris	ani-nohem	ⲛⲓⲛⲟϩⲉⲙ
EPWTⲈ (EPWTI)	le lait	erote	ⲉⲣⲱⲧⲉ
ETOOT	à la main	etoot	ⲉⲧⲟⲟⲧ
ⲠⲮⲎⲘ	Du petit	pxem	ⲡϫⲏⲙ
ϩⲉⲗ(ⲮⲎⲢⲒ)	enfant.	xel(ϩel)	ϩⲉⲗ
NEIPIKE	Pointjaiécarté	anileket	ⲛⲓⲣⲓⲕⲉ
(AMHOV)	les bestiaux	(ameu)	ⲁⲙⲏⲟⲩ
ϩa-ϩo	De dessus	ha-ho	ϩⲁϩⲟ
ϩⲣⲉ	la nourriture	xro-(ϩro)	ϩⲣⲟ

la balance.	fusu	546
Point	nen	776
*j'ai diminué	snmnm-a	762
sur	em	78
le poids	texu	1564-1036
De	n	
la balance.	maxat	611
Point	nen	776
j'ai enlevé	nehem-a	796
*le lait	arti	104
De	em	78
la bouche	ro	839
Des enfants.	n-nexemu	800
Point	nen	776
j'ai tourmenté	Kofau-a	1493
*les bêtes	amtu-u	187
Dans	her	978
leurs paturages.	sim-u-sen	1217
Point	nen	776
j'ai pris au filet	sexet-a	1901
les oiseaux	apt-u	51

NEI_ϭωXX	Pointj'ai pris	ani-kesk	[illegible]
PAMI	poissons	zami-ou	[illegible]
NT	qui	nt	[illegible]
ⲁϩⲟ	sont	ha	[illegible]
N-NOVTE	à Dieu.	n-noute	[illegible]

NEI..	Pointj'ai écarté	ani-ant	[illegible]
ⲡⲙⲟⲟⲩ	l'eau	p-moou	[illegible]
ⲛⲙ̀ⲡⲥⲏⲟⲩ	au temps	n-pesesou	[illegible]
N-ⲡⲉⲓⲣⲉ	de sa sortie.	n-peire	[illegible]
NEI-ⲉⲣ	Pointj'ai fait	ani-er	[illegible]
ⲧⲏⲛ-ⲧⲏⲛⲉ	digue	ten	[illegible]
ϩⲏⲧ..	devant	het	[illegible]
pmoou	l'eau	pmoou	[illegible]
ⲉ-ⲧ-ⲥⲁⲧ-ⲥ..	pour l'écarter.	et-set-f-su	[illegible]

NEIⲱϣⲙ	Pointj'ai éteint	ani-axem	[illegible]
ⲧ̀ⲫⲁⲧⲉ	la flamme	t-sti	[illegible]
N-ⲧⲉⲥ-ⲟⲩⲛⲟⲩ	à son heure	n-tes-ounou	[illegible]
N(ϩⲁⲡ)	légitime.	n-(hap)	[illegible]

NEI-ⲧ-ϩⲱⲛϥ	Pointj'ai gêné	ani-ti-hôuf	[illegible]
NEϩⲛⲓⲗ	les sacrifices	nehne	[illegible]
N-N-NOVTE	des Dieux	n-n-nouteou	[illegible]

Des Dieux	neteru	824
Point	nen	776
j'ai pèche	hem-a	958
De poissons	erzem-u	857
à leurs bassins(?)	xautusen	1041
Point	nen	776
j'ai écarté	xesef-a	1134
l'eau	mu-u	633
Dans	em	78
son temps.	ter-f	1553
Point	nen	776
j'ai coupé	Tena-a	1643
l'eau	(Toot)mu	1665-633
pour	her	978
ecarter elle.	set-f	1332
Point	nen	776
j'ai éteint	axem-a	215
le feu	xet	1142
à	em	78
son heure.	unnu-t-s	256
Point	nen	776
j'ai troublé	zteha-a(tuq)	1562
Le pant vers dieux,	pant neteru	457-824

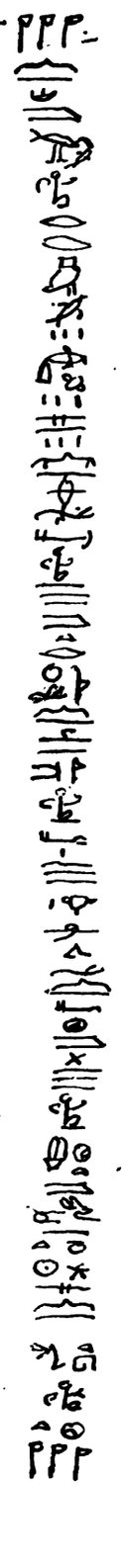

NEI-T-QI+(QOTE)	Point j'ai expulsé	ani-ti-hot	
NECOOV	les moutons	n-esooou	
N-NOVTE-(QWTN)	du Divin Domaine	npnouter-hotep	

NEIKWWYE	Point j'ai vexé	ani-kef	
NNOVTE	De Dieu	nnouter	
ETM	pour point	e-tem	
+	laissé (lui)	ti	
ϣa-y	se manifester	χa-f	
+-OVAAB	Je suis pur	toui-(ou)ab	
N-QE..	De manières	nχe (nxe)	
THPOV	toutes	terou	

ΠA—OVAAB	Ma pureté	pa(ou)ab	
Π-OVAAB	est la pureté	p-(ou)ab	
N-M-NOVTE	Du Dieu	n-m-noute	
NT	qui	et	
ϧEN-QN	Dans	χen	
....(QIVHC)	Héracléopolis	ha-suten-ersau	

Dans	her	978
Leurs offrandes,	setepu-sen	1341
Point	nen	776
j'ai expulsé	šna-a	1400
les bestiaux	menmenu	651
Du	nt	820
Domaine Divin,	neter xetu	824-1052
Point	nen	776
j'ai arrêté	xesef-a	1134
Un Dieu	neter	824
Dans	em	78
son exode.	peiref	470
Asfeseus	aua	
pur	ab	171
moi	kua	
4 fois,	sep 4	1198
je suis pur	ab-a	171
— de la pureté	ab	171
Du Bennu,	bennu	397
ce	pui	
grand (Dieu)	aa	160
qui est dans	em	78
Héracléopolis,	sutenxenen	
parceque	her nti	978-820

4.

ⲙ̄ⲙⲛ	Point	ⲙⲙⲛ	ⲧⲉ
ⲁⲩⲱ ⲛⲉ (ⲩⲱⲛⲓ)	est	ϫⲉⲣ	ⲁ
ⲛ̄-ϫⲓⲛⲟϫⲓ	mal (mensonge)	ⲛ̄-ϫⲉ-ⲛ̄-ⲁϫ	ⲗⲁⲗⲃ-

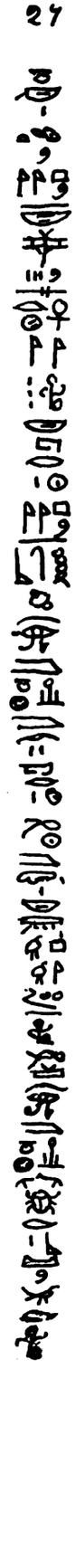

moi	nuk	
le nez	fent	551
celui là	pui	
Du	n	
seigneur	neb	745
Des souffles	nifu	755
vivifiant	sanx	197-198
* les intelligents	rexiu	869
tous,	neb	744
* en ce jour	hrupui	906
De juger sur	n-heseb	994
l'Uta (salut)	uta	312
à Héliopolis,	em-An	
en méchir	em-abotsenper	
30,	ark	210
Devant	m-bah	410
le seigneur	neb	745
de cette terre.	Tapui (pw)	1521
* J'ai vu	aumana	562
* accomplir	meh	684
* l'Uta (le salut)	ut'a (ovsen)	312
* à Héliopolis.	em-An	
* Point fut	nen xeper	776-1072
* abomination	butu	439
* en moi	er-a	

ⲉϥⲣⲁⲓ(ⲉⲣⲟ)ⲓ (ϩⲓ?)ⲟⲛ ⲙⲟⲓ	e-her(hi)-i	[illegible]
ⲛ̀ⲧⲓ̀-ⲑⲟ (ⲧⲟ) ⲉⲛⲗⲁⲧⲉⲣⲉ	n-p-to	[illegible]
ⲛ̀- ⲱⲡ	Dujugement,	n-t-oupi	[illegible]
ⲉⲧⲃⲉϫⲉ	parceque	otbeϫe	[illegible]
ⲁ̀-ⲣⲱϣⲉ	jeconnais	tou-er-rex	[illegible]
ⲙⲣⲁⲛ	le nom	pran	[illegible]
ⲛ̀ⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ	Des Dieux	nn-noutero	[illegible]
ⲛⲉ (ⲉⲣ)	qui	ne	[illegible]
ϣⲟⲡ	sont	xep	[illegible]
(ⲛ̀ⲙⲙⲁⲕ)	avec toi	(nmma)k	[illegible]
ⲛ̀ⲧⲟⲩⲉϣⲉⲓ	Dans la salle	nt-ousexe-t	[illegible]
ⲛ̀-ⲱⲡ	De jugement.	n-oupi	[illegible]
ⲛ̀ϩⲙⲉⲧ	Sauve-moi	nehemti	[illegible]
ⲉⲧⲟⲟⲧⲟⲩ	D'eux	ntootou	[illegible]

* 3 dans	em	78
* 𓏏𓂋𓈖 cette terre	ta pen	1521
𓈖 de	nt	820
𓆄𓂝𓏏𓅱𓏏𓅱 vérité,	ma-ti	574
𓈖𓄿𓏏𓈖 parceque	her nti	978-820
𓂋𓂝𓈖 𓂋𓂝𓎛 je connais	tua rex kua	868
𓈖 le nom des	ran n	860
(𓇋𓂻𓏏𓅱) 𓁹𓁹 dieux	netert	824
𓅱𓈖 qui sont	unnu	253
𓉐𓈖 avec toi	hnak	976
3 dans	em	78
𓉔𓈖𓂋𓂝𓏏 la salle	usex-t	279
𓈖 de	nt	820
𓆄𓂝𓏏𓅱𓏏𓅱 justice.	ma-ti	574
𓎡𓈖 Donc	ka	1487
𓂋𓂝𓈖𓎛𓎛 sauve moi	nehem.kua	796
𓅱𓂝𓏏𓈖 de leurs mains.	(em) tootsen	1665

ASHMOLEAN
OXFORD
MUSEUM

0

NEI-T-QITⲤⲞⲨⲦ	Pourtjai expulsé	ani-tirot	
NECOOV	les moutons	n-esoou	
N-NOVTE-ⲘⲠⲚⲞⲨⲦⲈ	du Divin Domaine	npnouter-hotep	

NEIKWWYE	Pourtjai vexé	ani-kef	
N NOVTE	De Dieu	n nouter	
ETM	pour pour	e-tem	
T	laissé (lui)	ti	
ⲩⲁ-ⲩ	se manifester	xa-f	
T-OVAAB	Jesus pur	tou-(ou)ab	
N-QE..	De manières	nxe (nxe)	
THPOV	toutes	terou	

MA — OVAAB	Ma pureté	ma(ou)ab	
M-OVAAB	est la pureté	m-(ou)ab	
N-M-NOVTE	Du Dieu	n-m-noute	
NT	qui	et	
ϧEN - ⲘN	Dans	xen	
. . . . (ⲘNHC)	Héracléopolis	ha-suten-(ipau)	

Dans	her	978
Leurs offrandes	setepu-sen	1341
Point	nen	776
j'ai expulsé	šna-a	1400
les bestiaux	menmenu	651
Du	nt	820
Domaine Divin	neter xetu	824-1052
Point	nen	776
j'ai arrêté	xesef-a	1134
Un Dieu	neter	824
Dans	em	78
son exode	peref	470
Je suis	aua	
pur	ab	171
moi	kua	
4 fois	sep 4	1198
Je suis pur	ab-a	171
— de la pureté	ab	171
Du Bennu	bennu	397
ce	pui	
grand (Dieu)	aa	160
qui est dans	em	78
Héracléopolis	sutenxenen	
parce que	her nti	978-820

4.

ⲙ̄ⲙⲛ	Point	mmn	ⲧⲉ
ⲁⲩⲱ ⲛⲉ (ⲩⲱⲛⲓ)	est	χⲉⲣ	ⲃ
ⲛ̄-ϫⲓⲛⲟϫⲓ	mal (mensonge)	n̄-ϫⲉ-n̄-ⲁϫ	ⲗⲉⲧⲃ-

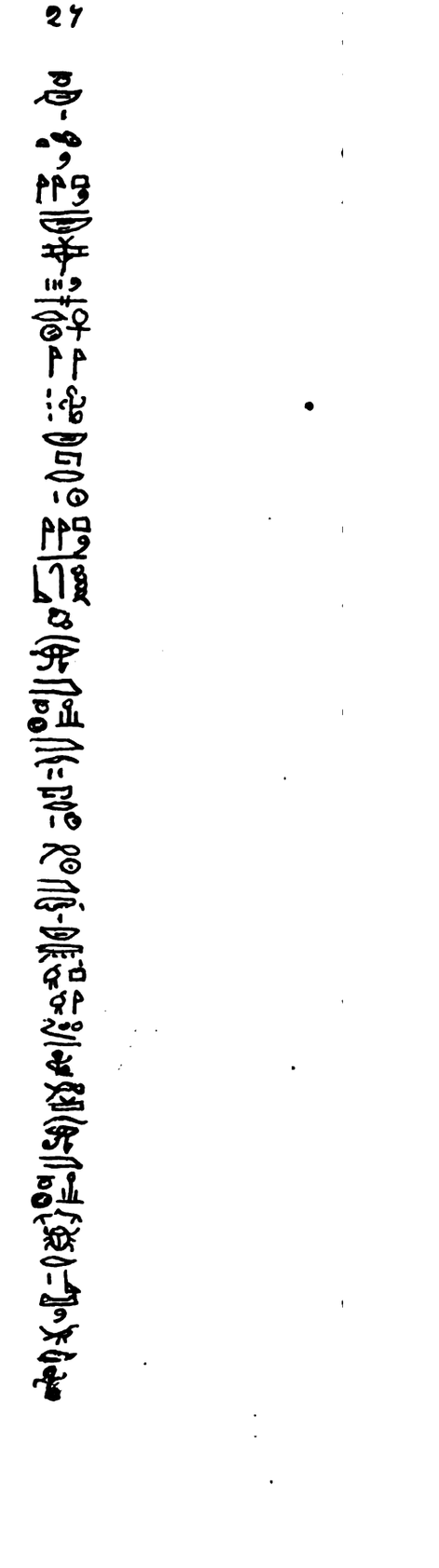

moi	nuk	
le nez	fent	551
celui là	pui	
du	n	
seigneur	neb	745
des souffles	nifu	755
vivifiant	sanx	197-198
* les intelligents	rexiu	869
tous,	neb	744
* ce jour	hrupui	906
de juger sur	n-heseb	994
l'Uta (salut)	uta	312
à Héliopolis,	em-An	
en méchir	em-abotsenper	
30,	arK	210
devant	m-bah	410
le seigneur	neb	745
de cette terre.	Tapui (pw)	1521
* j'ai vu	aumana	562
* accomplir	meh	684
* l'Uta (le salut)	uta (ovsem)	312
* à Héliopolis,	em-An	
* Point fut	nen xeper	776-1072
* abomination	butu	439
* en moi	er-a	

ⲉϥⲣⲁⲓ(ⲉⲣⲟ)ⲓ (ϥⲓ?)ⲟⲛ ⲙⲟⲓ	e-her(hi)-i	[illegible]
ⲛ̀ⲡⲓ̀ⲑⲟ (ⲧⲟ) en la terre	n-p-to	[illegible]
ⲛ̀ⲧⲟⲩⲡⲓ Du jugement,	n-t-oupi	[illegible]
ⲉⲧⲃⲉⲭⲉ parceque	etbexe	[illegible]
ⲧⲟⲩⲓⲉⲣⲣⲉⲭ je connais	toui-er-rex	[illegible]
ⲙ̀ⲣⲁⲛ le nom	pran	[illegible]
ⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ Des Dieux	n-n-noutezou	[illegible]
ⲛⲧⲉ (ⲉⲣ) qui	nt	[illegible]
ϣⲟⲡ sont	xep	[illegible]
(ⲛ̀ⲙⲙⲁⲕ) avec toi	(nmma)k	[illegible]
ⲛ̀ⲧⲟⲩⲉϫⲉⲓ Dans la salle	n-t-ouexe-t	[illegible]
ⲛ̀ⲧⲟⲩⲡⲓ De jugement.	n-oupi	[illegible]
ⲛⲁϩⲙⲉⲧ Sauve-moi	nehemti	[illegible]
ⲉⲧⲟⲟⲧⲟⲩ D'eux	n-toot-ou	[illegible]

* 3 dans	em	78
* 𓂋𓏏𓈖 cette terre	Ta pen	1521
𓈖 de	nt	820
𓆄𓂋𓏏𓅱𓅱 vérité,	ma-ti	574
𓈖𓏏𓈖 parceque	her nti	978-820
𓂝𓂋𓈖 𓂝𓂋𓈖 je connais	tua rex Kua	868
𓈖 le nom des	ran n	860
(𓇋𓇋𓅱) 𓁹𓁹 dieux	neter u	824
𓅱𓅱𓈖 qui sont	unnuu	253
𓈖𓎛 avec toi	hnak	974
3 dans	em	78
𓉔𓏏𓂋𓂋 la salle	usex-t	279
𓈖 de	nt	820
𓆄𓂋𓏏𓅱𓅱 justice.	ma-ti	574
𓎡𓈖 Donc	Ka	1487
𓂝𓂋𓈖 𓄿𓄿 sauve moi	nehem.kua	796
𓅱𓅱𓈖 de leurs mains.	(em) Tootsen	1665

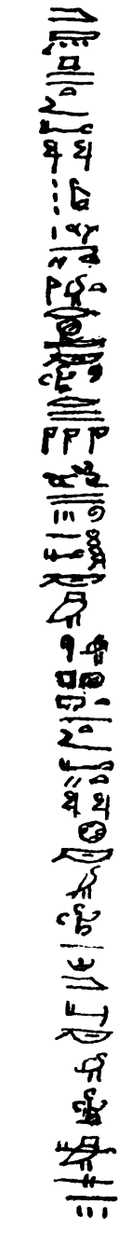

ASHMOLEAN OXFORD MUSEUM

0:

2161. — PARIS, IMPRIMERIE LALOUX FILS ET GUILLOT
7, rue des Canettes, 7